

Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITE PUBLICITAS S. A. SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

TARIF DE LA PUBLICITE
Annonces 14 ct. le mm
Réclames 35 »
Mortuaires 30 »
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

VALAISAN

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION
DE LA VALLÉE DU RHONE

REDACTION ET ABONNEMENTS: SAINT-MAURICE
Téléphones (025) 3 65 61 - 62
Compte de chèques postaux Il c 274

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE
1 an 6 mois 3 mois
SANS BULLETIN OFFICIEL . . . 28.50 15.— 8.50
Avec Bulletin officiel . . . 36.50 19.50 11.—
Etranger : Demander le tarif

Vers un nouveau régime d'allocations familiales

Le Conseil fédéral a annoncé qu'une commission d'experts allait prochainement élaborer un avant-projet de loi sur les allocations familiales. Celles-ci ont actuellement acquis un droit de cité que nul ne songe plus à leur contester. Il est normal que le travailleur père de famille reçoive un supplément de gain pour les charges de famille qu'il assume et le système de la compensation s'est révélé le meilleur, disons même le seul possible pour garantir aux travailleurs que le fait d'être père de famille ne serait pas un empêchement de trouver du travail auprès d'employeurs qui craignaient de supporter des salaires supérieurs à ceux payés par des concurrents donnant systématiquement la préférence à des salariés célibataires. Il n'est, pensons-nous, nullement besoin de nous étendre plus longuement sur ce principe.

Structure et développement des allocations familiales

Distinctes du salaire de base, les allocations familiales font ce-

pendant partie intégrante de la rétribution des travailleurs. Alors que le salaire de base est fonction des prestations fournies par le salarié, les allocations familiales en sont un complément, dont le critère déterminant est le nombre d'enfants.

Défendus depuis le siècle dernier par la plupart des sociologues catholiques, les allocations familiales ont mis passablement de temps à se répandre. Elles ont fait leur apparition en Suisse il y a une trentaine d'années. Au début, elles furent instituées uniquement sur une base contractuelle. C'est encore le cas dans un certain nombre de cantons où n'existe pas de législation spéciale en la matière. D'autres cantons, au contraire, ont réglé le régime des allocations familiales par des lois tenant compte dans un esprit très large des conditions économiques et sociales régionales. La plupart des contrats collectifs en vigueur dans le pays n'en contiennent pas moins une clause relative aux allocations familiales.

Jusqu'à maintenant, ces pres-

tations sociales ont échappé à l'emprise de la bureaucratie étatique. Les lois cantonales sont toutes d'une grande souplesse. Si elles posent le principe de l'obligation faite aux patrons de cotiser, elles leur laissent le choix de la caisse et c'est en fait les caisses professionnelles qui revêtent le plus d'importance, celles créées par des cantons n'ayant qu'un but subsidiaire.

Pour le moment, trois cantons sur cinq possèdent une loi sur les allocations familiales et plusieurs autres s'apprêtent à s'engager dans la même voie. On peut donc admettre que, sur le plan cantonal et sur le plan contractuel, les allocations familiales connaissent actuellement un essor réjouissant.

Faut-il une loi fédérale ?

La décision du Conseil fédéral d'élaborer un avant-projet de loi fédérale en matière d'allocations familiales pose en tout premier lieu la question de savoir si une telle loi se justifie par des raisons pratiques. Or, il apparaît que, sur ce point, les avis sont fort divisés et que, de part et d'autre, on avance des arguments dignes d'attention.

Un de ceux qui nous paraît le plus frappant, de la part des partisans de la loi fédérale, est le désir des cantons où la famille nombreuse est encore la règle d'obtenir une surcompensation intercantonale. On voudrait ainsi éviter de grever les entreprises de ces cantons de charges plus lourdes, à prestations égales en faveur des bénéficiaires, que celles de cantons où la moyenne du nombre d'enfants par famille est moins élevée ; ou encore, pour éviter, à cotisations patronales égales, que les salariés de certains cantons ne reçoivent que des allocations sensiblement inférieures à celles versées dans d'autres régions du pays. Il semble toutefois que la surcompensation envisagée se heurterait à des difficultés pratiques considérables et ne pourrait se faire que grâce à la création d'un appareil bureaucratique très lourd et très coûteux. On peut dès lors se demander si elle ne pourrait pas être réalisée progressivement, dans le cadre des professions, sans qu'il soit besoin de promulguer une loi fédérale sur les allocations familiales alourdissant l'institution de toute une administration dont l'efficacité n'est pas démontrée.

Les adversaires de la loi fédérale font valoir, de leur côté, que

les caisses de compensation se sont très largement développées sur une base professionnelle et cantonale ou régionale ; que cette base limitée permet à l'institution de tenir mieux compte des conditions régionales d'existence ; et enfin que la promulgation d'une loi fédérale risquerait de comporter des inconvénients qui dépasseraient les avantages. On peut craindre, notamment, que l'existence d'un régime légal fédéral ne décourage par avance toute initiative favorable au développement de l'institution, ou que les employeurs ne se tiennent strictement aux termes de la loi, lesquels ne seront pas nécessairement aussi favorables que tous les régimes cantonaux en vigueur.

Enfin, on fait valoir qu'une loi fédérale ne pourrait pas, sans aller au devant d'une décision négative du souverain, apporter plus que ce qui est actuellement

prévu par les conventions collectives et les lois cantonales en vigueur. L'avantage qu'en retireraient les intéressés serait donc fort mince en comparaison des inconvénients qu'engendrerait l'inévitable rigidité d'une législation fédérale.

On pourrait évoquer d'autres arguments encore, dans un sens ou dans l'autre. En nous en tenant à ceux qui nous ont paru les plus importants, nous avons voulu simplement montrer combien ce problème est complexe sitôt qu'on l'envisage sur un plan général et qu'on fait abstraction d'intérêts régionaux parlant soit en faveur soit contre une législation fédérale. Cela nous permet de conclure que le principe même d'une législation fédérale en matière d'allocations familiales soulèvera bien des discussions dans les milieux intéressés.

M. d'A.

De Washington à Bagdad...

par Me Marcel-W. Suès

Avec le printemps tous les espoirs sont permis ! Hélas, la politique ignore les saisons et le calme qu'on enregistre n'est qu'apparent. C'est toujours le Moyen-Orient qui reste la pomme de discorde des nations. Il ne faut pas oublier que derrière les hommes d'Etat il y a les capitalistes et que ceux-ci, à juste titre, n'entendent pas « faire cadeau » du canal de Suez au dictateur égyptien. Certes, c'est pour empêcher que la guerre se rallume entre celui-ci et Israël que M. Hammarskjöld est au Caire. Mais ce n'est là qu'un aspect du problème qui reste essentiellement axé sur l'avenir du fameux passage. Gaza, Akaba, leur internationalisation, autant de thèses qui s'harmonisent et s'équilibrent dans le cadre plus vaste des revenus énormes que vaut cette voie d'eau à celui qui en tient les extrémités et qui impose les droits de péage.

Depuis un certain temps, Nasser, sans diminuer ses prétentions, s'aperçoit qu'elles ne « rendent » pas encore et que l'équilibre des finances du pays est catastrophique. C'est là le jeu de ses adversaires. Il le sait. En revanche ceux-ci sont décidés à ce qu'il ne soit pas porté atteinte vitale à ce membre des Nations Unies qu'est Israël. Il y a là matière à marchandage. Le changement de chef aux Affaires étrangères de Moscou affaiblit la position égyptienne ; M. Gromyko ne s'intéresse qu'à l'Europe, au marché allemand. Certes l'URSS reste « derrière » l'Egypte, mais les services compétents du Kremlin mettent beaucoup plus de temps que précédemment à répondre aux requêtes du Caire...

C'est que le plan Eisenhower a modifié le rapport des forces en présence dans cette région du globe. Il est bon de rappeler, avant d'aller plus loin, que l'aide des Etats-Unis n'est pas offerte que sur le plan militaire. Elle est largement prévue dans le domai-

ne économique. Comme ce plan est uniquement destiné à barrer la route du Moyen-Orient au communisme, il n'y a rien d'extraordinaire dans le fait que ses auteurs cherchent, avant tout, à relever le niveau de vie de populations analphabètes dans le dénuement. Mais Washington n'oublie pas que dans le plan que lui oppose le Kremlin, il est recommandé de supprimer toutes les bases étrangères dans les pays intéressés. A cette proposition, la Maison-Blanche vient de pliquer en adhérant militairement au Pacte de Bagdad !

C'est une décision très importante dont les Russes prendront ombre. La prévoyance-ils quand, coup sur coup, le maréchal Youkov, ministre de la défense et le plus glorieux des stratèges soviétiques de la guerre mondiale, puis le maréchal Boulganine en personne, déclaraient, la semaine dernière, qu'en cas de conflit, l'arme atomique, (bombes H autant que A), serait employée immédiatement et sans réserve. Est-ce un avertissement ?

Toujours est-il que la Grande-Bretagne, si souvent blâmée pour avoir réalisé cette alliance entre la Turquie, l'Iran, l'Irak et le Pakistan, voit aujourd'hui son œuvre couronnée de succès. C'est en vain que Sir Anthony Eden avait sollicité cette adhésion du président Eisenhower. Aujourd'hui, M. Macmillan la ramène des Bermudes. On peut se demander ce qui a incité le Président des Etats-Unis à modifier son attitude ?

Le plan lui-même conditionnait cette adhésion. Elle en était la première application. Certes pour que l'aide militaire se déclenche, il faudrait d'abord qu'elle soit sollicitée ; ensuite qu'elle s'exerce contre le communisme. C'est cette seule éventualité qui intéresse les Américains. Ceux-ci respectent la volonté des nations qui ont signé le Pacte. Ils

Suite en deuxième page.

Le procès Adams

La défense consolide sa position

Une querelle de procédure a opposé, lundi matin à la reprise des débats du procès du Dr Adams, la défense à l'accusation.

Le procureur, sir Reginald Manningham-Buller, avait appelé à la barre des témoins, l'inspecteur de police Brynley Pugh, de la brigade d'Eastbourne, qui participa à l'enquête qui amena l'arrestation du « médecin des veuves », Me Lawrence, avocat du Dr Adams, arguant que l'accusation avait modifié, sans le prévenir, l'ordre d'audition des témoins, protesta. Mais le juge ne donna pas suite à cette protestation et l'interrogatoire du policier commença. Il décrit une visite qu'il fit au domicile de l'accusé. Me Lawrence intervint alors à nouveau et, cette fois, obtint gain de cause : le juge demanda au jury de quitter la salle afin qu'il ne soit pas influencé par la discussion qui allait se dérouler entre les deux parties. Le défenseur du Dr Adams s'en prit alors avec vigueur à la déposition du détective, déjà entendue au cours de l'instruction à Eastbourne. Il fit ressortir notamment une faute de logique de l'accusation. L'inspecteur Pugh avait, en effet, déclaré que peu avant son arrestation, le Dr Adams avait déclaré à la police qu'il n'avait presque jamais recours aux stupéfiants. Or, souligna Me Lawrence, cette déclaration a été faite en 1956, c'est-à-dire six ans après la mort de Mme Morrell que le Dr Adams est accusé d'avoir empoisonnée. Toute juxtaposition de ces deux éléments est trompeuse et tend à établir une contradiction qui n'existe pas en réalité. Finalement, le procureur accepta de remettre la déposition de l'inspecteur Pugh.

Marquant encore un point, Me Lawrence fit admettre au témoin suivant, miss Doreen Hughes, qui soigna Mme Morrell que les piqûres administrées à la malade qui était agressive, nerveuse et parfois hystérique, étaient destinées à la faire dormir.

Un autre témoin, M. Edward Price,

qui fut pendant trois ans le chauffeur de Mme Morrell, apporta un élément nouveau dans l'affaire : il déclara avoir hérité de mille livres de Mme Morrell.

Autour d'un testament

Lundi après-midi le tribunal a entendu M. Hubert Sogno, avoué de Mme Morrell.

Interrogé par le procureur, sir Reginald Manningham-Buller, M. Sogno déclare que plusieurs fois pendant les mois précédant sa mort, Mme Morrell ajouta à son testament des codicilles en faveur de son médecin. Il souligne que c'est le Dr Adams qui, à plusieurs reprises, servit d'intermédiaire entre la malade et son avoué, insistant parfois pour que les codicilles soient ajoutés rapidement. Interrogé par Me Lawrence, défenseur du Dr Adams, M. Sogno précise que deux mois avant sa mort, Mme Morrell avait apposé à son testament un nouveau codicille retirant les legs en faveur du Dr Adams. Cette modification fut apportée alors que le médecin était en vacances, mais, précise l'avoué, à la mort de Mme Morrell, son fils, exécuteur testamentaire, décida de ne pas tenir compte du dernier codicille et d'exécuter le testament tel qu'il avait été prévu à l'origine.

« C'est-à-dire, souligne alors Me Lawrence, que c'est seulement grâce au fils de Mme Morrell que le Dr Adams a hérité. »

M. Sogno souligne enfin que Mme Morrell est morte en laissant 175.000 livres et des legs nombreux ne favorisant pas particulièrement son médecin. Il note que le chauffeur recevait 1000 livres et le jardinier 500 livres et « tous les dahlia du jardin. »

Abonnez-vous au Nouvelliste

De Washington à Bagdad...

n'interviendront pas de leur propre initiative; ils attendront qu'on les appelle. De plus ils ne combattront qu'un adversaire. Ici il conviendrait de faire attention, car cet adversaire est une idéologie. Quel que soit le pluple qui attaquerait un des signataires de Bagdad, si ses chefs étaient marxistes, les Etats-Unis agiraient. Cela ne vise pas seulement l'URSS, mais ses satellites et les gouvernements qui, à la suite d'une révolution seraient sous la coupe ou à la dévotion de la Russie.

Le drame hongrois n'est pas étranger à la décision de Washington. Si les Etats-Unis avaient pris une mesure semblable avant novembre dernier, au bénéfice de l'Europe du sud-est, il est probable que l'URSS n'aurait pas osé agir à Budapest et ailleurs comme elle vient de le faire. C'eût été déclencher, de propos délibéré, le troisième conflit mondial.

Cette fois les Etats-Unis prennent les devants. Moscou sait ce qui se passera si d'aventure un de ses dirigeants a des visées sur l'Irak ou l'Iran. Mais c'est aus-

si un avertissement pour la Syrie qui s'est délibérément rangée du côté des amis de l'URSS. Or la Syrie en veut à l'Irak et, par tous les moyens, cherche à paralyser l'industrie pétrolière de cette dernière.

L'avertissement vaut indirectement pour l'Egypte. Celle-ci, hormis le matériel britannique qu'elle a saisi en occupant la zone du canal de Suez, est dotée uniquement d'armes russes ou de satellites de la Russie. En les employant elle risque de rentrer dans la catégorie des Etats pro-communistes et pourrait voir les Etats-Unis se retourner contre elle, non pas en vertu du Pacte de Bagdad, mais bien à cause de la « doctrine Eisenhower ». C'est en adhérant à la participation militaire de ce pacte que Washington fait indirectement comprendre au Caire qu'il faut trouver un terrain d'entente en ce qui concerne Gaza, Akaba, comme il faut que cessent envers Israël, les « guerillas de la mort ». La voie est détournée mais elle est bien dans la ligne tortueuse de la diplomatie actuelle.

Mé Marcel-W. Suès.

A Rome vient d'être signé le traité de l'Euratom pierre angulaire de l'Europe nouvelle

Le Traité de l'Euratom, comme celui du Marché commun, a été signé à Rome lundi 25 mars par les représentants des six pays membres (France, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg).

L'Institution d'Euratom fournira les meilleures garanties de sécurité à ses membres, du fait notamment de l'institution du régime d'approvisionnement qui fera passer obligatoirement sous l'autorité et par l'intermédiaire d'un organe de la Communauté, les matières premières et les produits fissiles, produits ou consommés, quelle qu'en soit l'origine.

Le traité ne fait pas de distinction entre les utilisations pacifiques et les utilisations militaires de l'énergie atomique, afin d'éviter l'insertion de clauses discriminatoires. La position des différents partenaires à cet égard reste définie, en ce qui concerne la France, par les déclarations faites par le président du Conseil devant le Parlement le 11 juillet 1956, réservant les droits de la France dans le domaine militaire, et, en ce qui concerne l'Allemagne, par les clauses du traité de Paris, qui font interdiction à ce pays de fabriquer des engins atomiques.

Les institutions

1. L'Assemblée: la France, l'Allemagne et l'Italie ont droit chacune à 36 délégués. La Belgique et les Pays-Bas, 14, le Luxembourg 6. Ils sont désignés par les Parlements nationaux. L'éventualité d'une désignation ultérieure des délégués par une élection au suffrage universel direct est prévue. L'Assemblée peut à la majorité des deux tiers, voter une motion de censure sur la gestion de la commission.

2. Le Conseil: composé des représentants des Etats membres à raison d'un par gouvernement, le Conseil est investi de la mission de coordination de l'action des Etats membres. En cas de vote pondéré, la France, l'Allemagne et l'Italie disposent chacune de 4 voix, la Belgique et les Pays-Bas 2 chacun et le Luxembourg une. La majorité qualifiée est de 12 voix.

3. La Commission: la Commission est composée de cinq membres nommés pour quatre ans. Leur mandat est renouvelable. Ses responsabilités touchent à tous les domaines dans lesquels la communauté exerce son activité.

En outre, le traité de l'Euratom prévoit la création d'un comité scientifique et technique de 20 membres, d'une cour de justice de 7 membres et d'un comité économique et social, organe consultatif, composé de 100 membres représentant les différentes catégories de la vie économique et sociale.

Une agence d'approvisionnement est constituée.

Elle dispose d'une option d'achat sur les minerais, matières brutes, et matières fissiles spéciales produites sur les territoires des Etats membres, ainsi que du droit exclusif de conclure des contrats portant sur la fourniture de ces matières en provenance de l'intérieur ou de l'extérieur de la communauté. Si l'agence n'est pas en mesure de livrer les fournitures commandées, les utilisateurs peuvent satisfaire leurs besoins par contrats conclus directement avec l'étranger. Le principe de l'égalité d'accès des consommateurs à l'approvisionnement est admis. Toutefois, les Etats qui auront construit des réacteurs qui entreront en fonction avant l'expiration d'un délai de sept ans, à compter de la date d'entrée en vigueur du traité, bénéficieront pendant une période maximum de dix ans, à partir de la même date, d'une priorité sur les ressources en minerais et en matières brutes provenant de leur territoire.

Suppression des droits d'entrée

Le traité établit que les Etats membres supprimeront entre eux un an après l'entrée en vigueur, tous droits

d'entrée et de sortie et toutes restrictions quantitatives à l'importation ou à l'exportation sur les minerais et combustibles nucléaires et sur les produits spécifiques de l'énergie et de l'industrie nucléaire. Ils établiront un tarif qui, en ce qui concerne les minerais, sera fixé au niveau du tarif le plus bas appliqué au 1er janvier 1957 dans l'un des Etats membres. La circulation entre les pays membres de techniciens est facilitée.

Mesures de contrôle

Des mesures spécifiques de contrôle assureront que les minerais, matières brutes ou matières fissiles, ne sont pas détournés des usages auxquels les utilisateurs ont déclaré les destiner, et que sont respectées les dispositions relatives à l'approvisionnement à l'intérieur de la communauté.

Le mécanisme de contrôle repose essentiellement sur la comptabilité-matière des minerais et produits fissiles. D'autre part, la communauté dispose d'inspecteurs qui, à tout moment, peuvent avoir accès aux entreprises situées sur le territoire des Etats membres. Toutefois, il est reconnu que le contrôle sur les matières destinées aux besoins de la défense nationale doit cesser à partir du moment où elles sont façonnées en vue de leur destination à ces besoins.

La communauté établira d'autre part un

système de diffusion des connaissances

A cette fin, l'Etat qui recevra une demande de brevet ou de modèle d'utilité portant sur un objet spécifiquement nucléaire, devra solliciter du déposant l'autorisation de communiquer à la commission le contenu de la demande.

Le développement de l'énergie nucléaire doit s'accompagner des précautions nécessaires pour que soient écartés les dangers de la radioactivité pour les travailleurs et les populations. Les Etats s'engagent par le traité à prendre des dispositions législatives nécessaires à l'observation de certaines normes de base.

Enfin, la communauté pourra négocier et contracter des accords ou conventions avec des Etats tiers, des organisations internationales ou des

ressortissants d'Etats tiers. Le traité ne saurait toutefois faire obstacle aux accords antérieurement à sa signature, à condition qu'ils soient communiqués un mois après l'entrée en vigueur du traité.

Le « gouvernement provisoire » de la « Petite Europe »

Les chefs de délégation des six Etats de la « Petite Europe » qui se sont assignés comme but de réunir leur économie et celle de leurs territoires d'outre-mer, dans un marché commun, se sont réunis lundi matin au Capitole, pour élire un « gouvernement provisoire ». Les ministres des affaires étrangères MM. Joseph Bech, Luxembourg; Paul-Henri Spaak, Belgique; Joseph Nuns, Pays-Bas; Gaetano Martino, Italie; et Christian Pineau, France, ainsi que le professeur Hallstein, secrétaire d'Etat, qui a représenté la République fédérale à Rome, jusqu'à l'arrivée du chancelier Adenauer, se sont rendus à la réunion plus tard. L'Assemblée plénière a décidé que les chefs des délégations nationales qui ont conduit les négociations seront considérés comme des membres du gouvernement provisoire de la « Petite Europe », ainsi qu'on l'appelle.

Ce comité provisoire représentera la communauté contractuelle (marché commun et Euratom) lors des négociations avec les gouvernements et les corporations placés en dehors de la zone intéressée aux traités jusqu'à ce que ces documents soient ratifiés et sera pourvu d'organismes directeurs permanents. La désignation du siège principal du marché commun et de l'Euratom aura lieu après la ratification des traités. L'élection du président du comité provisoire aura lieu plus tard.

L'Assemblée plénière a approuvé également une résolution concernant Berlin et d'après laquelle les six pays membres de la CECA veulent alléger la situation économique et sociale de l'ancienne capitale de l'Allemagne et encourager le développement de la ville divisée et assurer sa stabilité économique. Ces mesures ont été prises « en considération de la situation particulière de Berlin et de la nécessité pour le monde libre de soutenir cette ville ».

République fédérale Démission du gouvernement sarrois

Le gouvernement sarrois a démissionné lundi après-midi. On s'attend à ce que le président du Conseil, le Dr Ney, qui a été chargé de former le nouveau Cabinet constitue une coalition gouvernementale plus large que l'actuelle, celle-ci ne représentant pas la majorité du Parlement sarrois.

Les partis chrétien-populiste et démocrate-sarrois qui, jusqu'à présent, étaient dans l'opposition, entreraient dans le nouveau Cabinet.

PARIS

L'auteur de la « Madelon » est mort

M. Camille Robert, l'auteur de « La Madelon », la célèbre chanson de l'armée française pendant la première guerre mondiale, est décédé dimanche à son domicile, à l'âge de 85 ans.

Le nom de Camille Robert, qui fut chef d'orchestre au Palais de l'Élysée de 1894 à 1939, demeurera comme celui de l'auteur d'une des plus célèbres chansons militaires « La Madelon », dont les paroles sont de Louis Bousquet.

Créée en 1915, par le comique trouper Bach, « La Madelon » devait, durant la première guerre mondiale, se répandre dans le monde entier. En 1955, Jean Boyer s'en inspira pour réaliser un film avec la chanteuse Line Renaud.

Camille Robert, auteur de nombreuses autres chansons, était officier de la Légion d'honneur.

ANGLETERRE Recrudescence des grèves

Plus de 700.000 ouvriers des chantiers maritimes et des constructions mécaniques sont en grève depuis lundi.

Pour 200.000 d'entre eux, il s'agit de poursuivre le mouvement déclenché la semaine dernière. Pour les autres, c'est la première journée d'une série d'arrêts de travail devant toucher tour à tour les secteurs de cette industrie et atteindre son point culminant le 6 avril, à moins qu'un règlement — auquel on s'attend généralement — n'intervienne d'ici là.

Les représentants des sociétés de constructions maritimes doivent, en effet, rencontrer mardi les représentants ouvriers afin de négocier une augmentation des salaires. D'autre part, M. Iain Macleod, ministre du travail, doit tenter une médiation entre les syndicats et le patronat des constructions mécaniques.

L'ordre de grève a été généralement observé sauf dans la Clyde et dans la région de Newcastle-on-Tyne, où les ouvriers semblent avoir débryé avec une certaine réticence.

LIBAN Sous le manteau du nationalisme arabe Infiltrations communistes

M. Charles Malik, ministre des affaires étrangères du Liban, a affirmé que les communistes, au cours des cinq dernières années, se sont infiltrés au Moyen-Orient, « comme ils ne l'ont jamais fait dans l'histoire » et, a-t-il ajouté, « ils continuent à faire des progrès ».

Dans cette déclaration publiée par la revue américaine U.S. News and World Report, M. Malik prévoit que le programme du président Eisenhower destiné à arrêter l'expansion communiste au Moyen-Orient, cause-telle maladie, car seul un traitement guerre froide dans cette partie du monde, et provoquera une réaction fébrile des communistes qui, à son avis, a déjà commencé.

Il estime qu'il y a un réel danger que certaines nations de cette région stratégique, nations dont il ne donne pas le nom mais qu'il qualifie de « cœur du monde », soient dominées par les communistes de l'intérieur, sous le manteau de l'anti-occidentalisme, l'anti-colonialisme, et du nationalisme.

Selon lui, la meilleure façon d'arrêter un tel danger est de supprimer dans ces pays les causes de mécontentement et de grief contre les nations occidentales. Il souhaite que les Etats-Unis mettent en œuvre un programme de développement économique dans cette région et il qualifie l'aspect militaire du programme Eisenhower de « très important ».

Le développement politique de ces pays, ajoute-t-il, doit se faire selon des lignes démocratiques libérales, humaines et pro-occidentales.

VERMOUTH NOBLESSE

Les grèves en Grande-Bretagne



La Conférence des Bermudes a incontestablement été un succès pour le président du Conseil britannique, M. Macmillan. Mais aux succès dans le domaine de la politique étrangère s'opposent les difficultés de la politique intérieure. Le marché du travail est loin d'avoir retrouvé l'équilibre et les démonstrations des ouvriers se poursuivent sans relâche. Notre photo montre un meeting des ouvriers de chantiers en grève. Un million d'ouvriers de métallurgie ont aussi annoncé leur intention de débryer et la Grande-Bretagne est loin d'avoir retrouvé la paix sociale.

Israël Libre navigation dans le détroit de Tiran

Le cargo danois « Brigitta Toft » a franchi hier matin sans incident les détroits de Tiran apprend-on de source officielle.

La radio israélienne annonce que le « Brigitta Toft » est entré dans le port israélien d'Eilat, au début de l'après-midi de lundi.

ST-GALL Ligue suisse contre le cancer

vous faire régner un peu de joie dans la grisaille de leur vie.

Depuis des années, Pro Infirmis, en collaboration avec les associations affiliées, met son expérience et son dévouement au service des handicapés physiques et mentaux. C'est faire preuve de patriotisme et de solidarité que de répondre à son appel: Ce que je vous engage chaleureusement à faire.

Le Président de la Confédération: Sirelli.

ST-GALL Ligue suisse contre le cancer

La Ligue suisse contre le cancer, fondée en 1910, se propose d'éclairer l'opinion publique sur l'utilité de combattre à temps l'apparition de cette maladie, car seul un traitement prodigué à l'origine du mal offre des perspectives de guérison. D'après les expériences faites, un quart des patients peuvent être sauvés s'ils ont suivi au moment voulu les conseils de la Faculté.

Il ressort d'un questionnaire adressé aux associations suisses et cantonales de médecins sur les fondements légaux de l'organisation et de la lutte contre le cancer, que l'aménagement de services cliniques spéciaux doivent suffire à permettre de déterminer les symptômes de la maladie dont le traitement ne doit pas être dépend de la médecine. Le travail d'information mérite toute l'attention désirable. Le rapport attire l'attention sur les faux espoirs que peuvent éveiller de prétendus remèdes trouvés à l'étranger.



Sion
Bergère

Caisse enregistreuse « ANKER »

Atelier de réparations toutes
marques — Bureau-Service Sierre.
Tél. 5 17 74 R. Göttier.

L'espérance chrétienne

Lettre pastorale de Mgr l'Abbé de Saint-Maurice
et Evêque de Bethléem
pour le Carême 1957

Nos très chers Frères

Nous avons perdu, semble-t-il, le sens de l'espérance chrétienne, ce sens d'attention confiante à Dieu, de recours habituel à sa Toute-Puissance et à sa Bonté pour trouver accès aux sources profondes de la vie divine. Et cependant, parmi toutes les dispositions que nous décrivent les Livres Saints, il n'en est pas qui soit recommandée avec plus d'insistance et qui réponde mieux, du reste, aux exigences de notre condition et de notre titre d'enfants de Dieu.

Tout l'Ancien Testament, toute l'histoire du peuple de Dieu se déroule dans un climat d'espérance. Le peuple choisi est né d'un appel, d'une vocation. Il est le seul peuple dont l'existence ne se justifie pas par la tradition d'un passé. Sa raison d'être est un avenir promis par Dieu, mais qui ne lui est révélé que peu à peu, jusqu'à ce qu'il soit enfin capable d'en découvrir l'accomplissement dans le Règne du Christ et de son royaume éternel.

A certains moments, cet idéal divin s'obscurcit au point que le peuple choisi se lasse : il se détourne des promesses divines pour s'attacher aux attraites immédiates de ce monde ; il faudra les châtiments d'En-Haut ou l'expérience des pauvretés terrestres pour le ramener aux valeurs d'éternité.

Le confort

Il semble, mes Frères, que nous vivions aussi une de ces périodes de défaillance.

Avenglé par les éblouissantes conquêtes de la science et de la technique modernes, dont il a lieu d'être fier, notre monde ne sait plus élever ses regards vers le Créateur, principe, harmonie et fin de toute chose existante, et se désintéresse de ses attentes divines. Pour lui se vérifie ce que le livre de la Sagesse stigmatisait chez les hommes de son temps : « Ils sont incapables de comprendre par le monde visible Celui-qui-est, et de reconnaître l'Artisan à ses œuvres. »

Il serait tout à fait dans le ton du jour de faire l'éloge du confort dont nous sommes les admirateurs inconscients. Le confort est entré dans notre vie et nos habitudes au point qu'il passe pour une des plus hautes vertus. Pour un peu, dit le Saint-Père, il s'imposerait à la conscience du grand nombre comme fin dernière de l'homme et de la vie, se substituant ainsi à tout idéal religieux et spirituel. Et l'on se plaît à juger sur lui de notre degré de culture et de civilisation.

Le confort des cités du Nouveau Monde que nos pères, habitués à une vie modeste et pauvre, regardaient avec un air scandalisé, nous le possédons aujourd'hui, et nous ne pourrions plus nous passer des commodités qu'apportent à nos intérieurs l'électricité ou l'eau courante. Notre scandale n'a fait que se déplacer : nous nous scandalisons maintenant des peuples qui ne possèdent pas encore ces avantages et que, pour cette raison, nous qualifions de sous-développés.

Et sur un certain plan, nous avons raison. Nous ne passons que peu de jours ici-bas et Dieu nous a donné une intelligence pour nous élever sans cesse dans le domaine de l'esprit, mais aussi pour tirer le meilleur parti des ressources et des avantages que la nature met à notre service, et rendre ainsi notre condition plus aisée. Il est loin de condamner les avantages ainsi obtenus, même en ce qui concerne notre style de vie.

Ce n'est pas Dieu qui veut que la mère de famille porte encore l'eau sur sa tête, comme la portait autrefois la Vierge Marie à Nazareth, dès lors qu'un peu d'ingéniosité peut lui éviter ce travail pénible.

Nos grand-mères s'éclairaient à la chandelle et contractaient souvent des maladies d'yeux. De toute évidence l'éclairage moderne est un bien dont on aurait tort de se priver.

« Loin de se sentir poussé à renier les merveilles de la technique et son utilisation légitime, dit encore le Pape Pie XII », le croyant s'en trouvera plus prêt à plier le genou devant l'auteur de ces biens, plus disposé à faire entrer toutes ces conquêtes dans le concert de louanges qui doit monter de la créature vers Dieu.

Mais nous ne pouvons ignorer ce que Dieu veut, c'est que nous soyons réellement heureux. Or, avec notre confort et notre bien-être, sommes-nous vraiment heureux ? Le sommes-nous plus que nos pères dans leur vie de simplicité et de renoncement ? Il est bien difficile de l'affirmer. Une constatation donne tout de même à réfléchir : c'est que les pays qui sont les premiers au point de vue du confort sont aussi ceux qui détiennent les records dans les statistiques de la criminalité et du suicide. Or, on ne tue ou on ne se tue que quand on n'est pas heureux. Qu'est-ce à dire ?

Que dans cette ruée vers le bien-être et un « standard de vie » toujours plus élevé, nous nous sommes oubliés. Nous avons oublié une partie de nous-même, la plus importante : l'âme. C'est qu'au lieu de mettre le corps au service de l'âme, nous avons fait l'inverse, nous avons mis notre intelligence et notre cœur et nos énergies à créer de nouvelles aises temporelles ; pire encore ! à créer de nouveaux besoins pour le seul plaisir de les satisfaire et la seule utilité d'activer la production.

Matérialisme Espérance chrétienne

Production - consommation - réparation : c'est le rythme atterrissant d'une économie qui s'asservit toujours plus à la matière et ne laisse plus de place au spirituel ; c'est la course effrénée à la fortune qui nous rive toujours un peu plus aux choses de ce monde. On essaie bien de parer tout cela d'une certaine noblesse, de le décorer du nom des idéologies prometteuses en vogue aujourd'hui. Toutes ces idéologies se donnent la mission honorable de servir l'homme, mais toutes se confinent en somme au service des richesses d'ici-bas, privées ou collectives, et devant Dieu cela s'appelle une sagesse terrestre, disons le mot : le matérialisme.

Or, le matérialisme est le contraire

de l'espérance chrétienne ; pourquoi ? Parce que nous ne sommes pas les enfants de la terre, mais les enfants de Dieu. Laissons les enfants de la terre se hâter de jouir des biens qui leur échappent. « Mangeons et buvons, disent-ils, car demain nous mourrons. » - Insensés, leur répond l'Evangile, cette nuit on va vous redemander votre âme... La vie est plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement. 4) Si le corps retourne à la terre, ce n'est que pour un temps. Corps et âme nous sommes faits pour autre chose que les jouissances d'ici-bas, nous sommes appelés à aller jouir de Dieu, de rien moins que de Dieu lui-même, et pour l'éternité. C'est Dieu qui est notre fin et qui veut être notre bonheur. Ce bonheur, que le Seigneur nous réserve complet et total dans son état définitif, se prépare et s'édifie dès maintenant par l'union de notre âme à Dieu, et se nourrit aussi bien de nos épreuves que de nos joies.

Par contre, exclure volontairement Dieu de sa vie, ou, ce qui revient pratiquement à peu près au même, se désintéresser totalement de Lui, c'est renoncer à son bonheur et s'engager fatalement sur la pente du désespoir.

« Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, nous rappelle le Maître, et tout le reste vous sera donné par surcroît. » Le contact avec Dieu, le règne de Dieu dans notre âme : voilà l'essentiel. « Tout le reste », c'est-à-dire le confort, le progrès matériel, la richesse, la jouissance, tout ce vers quoi se ruent les enfants de ce monde, tout cela n'est pas indispensable à notre bonheur et ne doit occuper que la seconde place dans nos ambitions.

Chercher d'abord le royaume de Dieu : c'est cela qui est l'espérance chrétienne.

L'espérance : vertu surnaturelle

Reprenons, si vous le voulez bien, nos très chers Frères, nos anciennes notions de catéchisme. L'espérance, apprenions-nous, est une vertu surnaturelle par laquelle nous attendons avec une ferme confiance tous les biens que Dieu nous a promis : sa grâce en ce monde et le paradis dans l'autre, parce qu'il est fidèle à ses promesses et tout-puissant pour les accomplir.

C'est avant tout une vertu surnaturelle, une force, une aide, une assurance spirituelle que Dieu seul peut nous donner, et qui vient utilement combler notre impuissance à nous procurer un bonheur satisfaisant sur le plan naturel.

Une vertu, disons-nous, c'est-à-dire une disposition permanente de la volonté, un effort devenu habituel, et non pas un simple mouvement de la passion sensible pour posséder ce qu'elle convoite.

Une vertu surnaturelle, parce que son objet est au-dessus des forces et des exigences de la nature et n'est pas moins que Dieu même. « L'œil de l'homme n'a pas vu, son oreille n'a pas entendu et son cœur ne saurait concevoir le bonheur que Dieu prépare à ceux qui L'aiment 5) »

- 1) Sap., XII, 1.
- 2) Radio-Messager de Noël 1955.
- 3) Loc. cit.
- 4) Luc., XII, 19 et 25.
- 5) I Cor., II, 9.

(A suivre.)

Margrit Kohlund-Winter première titulaire de l'anneau Hans Reinhart

L'anneau Hans Reinhart, décerné pour créations artistiques exceptionnelles aux acteurs de théâtre, a été décerné pour la première fois au Théâtre municipal de Winterthur à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Société suisse de culture théâtrale. Mme Margrit Kohlund-Winter, de Lucerne, fut la première à recevoir cette distinction des mains de M. Hans Reinhart (à droite), qui est le fondateur de ce prix.



Dans le cadre de la prochaine Foire de Bâle Le dernier cri de la mode... horlogère

Si la montre suisse suscite partout l'admiration, c'est à sa précision de marche, à sa valeur esthétique et à la diversité de ses modèles qu'elle le doit. Les nouveautés qui seront présentées à la prochaine Foire suisse d'échantillons de Bâle, du 27 avril au 7 mai, en fourniront une nouvelle preuve. Ces nouveautés sont nombreuses et nous n'en pouvons citer ici que quelques-unes.

Le chronomètre-bracelet pour homme connaît un succès toujours plus grand. Plusieurs manufactures de grande réputation ont créé de très beaux modèles dont tous les détails de la boîte, du cadran et des aiguilles, parfois même du bracelet or ont été étudiés avec un goût et un soin particuliers. Ces montres de choix sont, cela va sans dire, équipées d'un mouvement ultra-soigné.

La montre-bracelet de bonne qualité, pour homme, marque deux tendances. L'une recherche la plus grande élégance de la montre, ce qui nécessite l'emploi d'un mouvement très plat et biseauté ou d'un mouvement spécial permettant de supprimer la couronne de remontoir. L'autre ten-

dance est caractérisée par des mécanismes additionnels qui rendent la montre plus commode à certains usages particuliers (montres à calendrier, montres à seconde au centre avec dispositif d'arrêt et de remise à zéro, montres-réveil, etc.).

Dans les montres de dame, c'est évidemment la valeur esthétique qui prime. Les nouveaux calibres montrent toutefois un grand effort est fait par plusieurs maisons pour donner à ce genre de montres plus de robustesse et une haute précision de marche. Le remontage automatique y est aussi de plus en plus appliqué.

Le domaine de la pendulette huit jours avec réveil se distinguera par deux nouveautés originales. L'une est une pendulette dont le mouvement est logé dans le socle, en position horizontale, la mise à l'heure du réveil se faisant par un disque gradué placé sur le socle. La seconde nouveauté est une belle grosse montre ayant toute la fastueuse apparence d'une montre du XVIIIe siècle, mais qui est en fait une montre de chevet avec réveil, équipée d'un excellent mouvement de fabrication moderne.

De tout et de rien

Un sommeil de plusieurs milliers d'années

Radio-Moscou a annoncé que des savants russes ont découvert, dans l'Extrême-Nord glacé, un triton antédiluvien - mollusque gastéropode à large pied et à longs tentacules cylindriques, enfermés dans une enveloppe solide, ovalaire, oblongue, dont la coquille a souvent été utilisée comme trompette - qui avait sommeillé gelé pendant plusieurs milliers d'années.

Cette créature fut ranimée par le soleil, après avoir été exhumée du sol gelé par des savants qui prélevaient des échantillons sur les bords du fleuve Indigirka, en Yakoutie.

Macabre course d'automobiles

Pour une question de prestige, deux voitures des pompes funèbres, suivies par le cortège en pleurs des parents et des amis, se sont livrées à une course de vitesse sur l'étroite route qui conduit au cimetière. La course s'acheva par la collision des deux véhicules et un véritable match de boxe entre les conducteurs et leurs aides.

Dans les environs de Milan, les deux seules entreprises de pompes funèbres, rivales depuis toujours, devaient effectuer un enterrement à la

même heure. Par un fâcheux hasard, les deux véhicules débouchèrent sur un carrefour ouvrant sur la seule route qui mène au cimetière. Derrière, murmurent des prières, les familles en deuil suivaient au pas et ne remarquèrent pas la jalouse meurtrière qui brillait dans les yeux des deux conducteurs. Le problème consistait à savoir qui le premier s'engagerait sur la route du cimetière. Ce fut alors un véritable assaut d'escrime du volant : petits coups d'accélérateur, coups de freins, reprises, chacun tentant de s'engager le premier. A un certain moment, les deux conducteurs lancèrent leurs moteurs, laissant les cortèges funèbres ahuris sur place et s'élançant à vive allure sur la route qui se rétrécissait de plus en plus.

Ce fut alors la collision et la bagarre.

Les services complémentaires sont pourvus !!!

L'armée britannique dispose de suffisamment de sous-vêtements féminins pour équiper en dessous ses femmes-soldats pendant vingt ans, a révélé sir Frank Tribe, auditeur général de l'armée. Malheureusement, il conviendrait de porter ces « surplus » au cours des sept prochaines années, « en raison de leur élasticité qui s'amointrit et disparaît avec l'âge ». Grave problème.

mations, 7 h. 05 Disques, 7 h. 30 Fin.
11 h. Emiss. d'ensemble, 12 h. Disques, 12 h. 15 Nouveaux disques, 12 h. 30 Informations.
19 h. 05 Chronique technique, 19 h. 15 Disques 19 h. 20. Les six jours

de Zurich, 19 h. 30 Informations, 20 h. Concert, 22 h. 05 Concerto en ut majeur de Vivaldi, 22 h. 15 Informations, 22 h. 20 Vos rêves en musique, 25 h. Court reportage de la fin des six jours, 25 h. 15 Fin.

Salle du Pavillon

Dimanche 31 mars

20 heures 30

Location :

Office du Tourisme, Montreux

Tél. 6 33 84

UNIQUE GALA

MAURICE

CHEVALIER

Le plus international comédien chanteur français dans son évolution 1957

La peur au ventre, le gouvernement Kadar arme les milices ouvrières



Les extraordinaires mesures de précaution prises en vue de la fête nationale hongroise ont rendu ridicule le gouvernement Kadar. Ce qui est vrai par contre c'est que la malheureuse Hongrie n'a pas encore retrouvé le calme. La peur au ventre, le gouvernement Kadar a commencé à armer des milices ouvrières, qui ont reçu, comme le montre notre photo, des armes automatiques et des revolvers. Mais il n'est pas dit que ces ouvriers, qui sont supposés noyer dans le sang toute tentative de soulèvement, exécuteront les ordres qui leur seront donnés et ne se retourneront pas contre le régime haï...

radio-télévision

Mardi 26 mars

SOTTENS. — 7 h. Radio-Lausanne vous dit bonjour, 7 h. 15 Informations, 7 h. 20 Disques, 8 h. Fin.

11 h. Emission d'ensemble, 12 h. Disques, 12 h. 15 La discothèque des curieux, 12 h. 30 Le quart d'heure de l'accordéon, 12 h. 45 Informations, 12 h. 55 Intermezzo, 13 h. Mardi, les gars, 13 h. 10 Les variétés du mardi, 13 h. 30 50e anniversaire d'Emile de Ribapierre 13 h. 50 Don Quichotte à Dulcinée (Disques), 14 h. Fin.

16 h. Au goût du jour, 16 h. 30 Sonate en do mineur de Mozart, 16 h. 30 Mélodies 17 h. 15 Les toccatas et fugues pour clavier de J.-S. Bach, 17 h. 35 Les petits métiers de Paris, 17 h. 45 Musique de danse, 18 h. Le Micro dans la vie, 18 h. 30 Cinéma-magazine, 18 h. 55 Le Micro dans la vie, 19 h. 15 Informations, 19 h. 25 Le Micro du temps, 19 h. 30 Le Forum de Radio-Lausanne, 20 h. 10 Changement d'airs, 20 h. 30 Coquin de printemps, 20 h. 55 En attendant le relais de Paris, 21 h. Le Français tel qu'on le chante, 22 h. 30 Informations, 22 h. 55 Le courrier du cœur, 22 h. 45 Micro-famille, 25 h. Les six jours cyclistes de Zurich, 25 h. 15 Fin.

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations, 6 h. 20 Disques, 7 h. Infor-

„La nuit de vérité” aux Six-Jour de Zurich

Nul n'est besoin d'être grand prophète pour oser affirmer que cette sixième et dernière nuit, à laquelle nous allons assister pour vous, jouera un rôle décisif quant à l'issue des 4e Six-Jours de Zurich. Non pas qu'elle doive prématurément nous fournir les noms de l'équipe qui, mardi soir à 22 h. 50, terminera en grande triomphatrice, mais tout simplement, comme c'est infailliblement le cas dans les courses de ce genre, parce qu'elle va saper les ultimes forces des équipes les moins solides ou de celles qui ont un peu trop vite brûlé leurs cartouches dans ces sprints et certaines chasses meurtrières.

Si l'on a l'habitude d'appeler courses de vérité celles qui sont disputées contre la montre, on peut bien dire que cette nuit de lundi à mardi sera celle de la vérité dans le cadre de ces Six-Jours. Elle le sera d'autant plus que nous allons assister tout à l'heure à une américaine de 100 minutes, dont l'équipe victorieuse recevra la bagatelle de 4.000 francs et pour laquelle toutes les équipes partiront à égalité. Il va sans dire que son déroulement complètera au surplus pour l'épreuve des Six-Jours, ce qui laisse entendre qu'elle va faire passablement de dégâts.

Après-midi sans histoire

Rien d'étonnant dès lors si l'ensemble des équipes est resté dans l'expectative durant toute la journée de lundi, encore qu'il faille signaler le seul retour de Plattner et Pfenninger qui, sans avoir l'air d'y toucher, se sont replacés à un unique tour, des deux formations de tête, à savoir: Roth-Bucher et Van Steenberg-Severyns. O'pur le reste, le classement était donc resté le même que le dernier dont vous avez pu prendre connaissance dans notre numéro de lundi, à cette seule exception que chaque formation a naturellement augmenté son bagage de points à la faveur des sprints.

Koblet va-t-il abandonner ?

Koblet, avec lequel nous avons pu bavarder de longs instants, ne nous a pas caché qu'il était très pessimiste et qu'il regrettrait sincèrement d'avoir reperdu, durant ces six jours, la presque totalité des avantages récoltés lors de sa cure d'entraînement de quatre mois au Tessin et en Italie.

Bien qu'on veuille se garder de ne rien exagérer, on reconnaît que le bel Hugo, dont les efforts de redressement méritent un sérieux coup de chapeau, aurait dû s'abstenir aussi de la seule épreuve de Six-Jours à laquelle il participe cette saison, ceci, d'autant plus que concourir dans une telle épreuve à fin mars est loin d'être recommandable pour un routier désireux de briller dans les classiques.

Il faut bien le dire, Koblet a sans doute laissé au Hallenstadion une bonne partie de ses chances réelles de gagner le Tour des Flandres ou Paris-Roubaix.

Au début de cette nuit, Hugo s'avouait en outre malade et il souffrait d'une forte extinction de voix. Des soins énergiques lui ont été prodigués, mais notre champion ne cachait pas qu'il se retirerait de la course si la fièvre ne devait pas l'abandonner.

4000 francs à la clef

En guise de préambule et en présence de plus de 8.000 spectateurs, notre compatriote Tiefenthaler s'adjudgea, avant 21 heures, le cochon quotidien avec lequel il fit évidemment un tour d'honneur très applaudi, et ce fut alors le départ de cette fameuse « américaine » de 100 minutes, avec les non moins fameux 4.000 fr. à la clef.

Pour plus de clarté, nous allons faire abstraction des positions au classement général des Six-Jours pour ne vous parler que de cette épreuve particulièrement endiablée. Dès sa conclusion, nous rétablirons le classement général en question.

La bagarre fut déclenchée par Schulte-Armin von Büren, aussitôt imités par Koblet-Strehler, Gillen-Decorte et Lauwers-Rijckaert, quatre formations qui furent les premières à prendre un tour à tout le monde. Ces huit hommes s'efforcèrent dès lors de contrôler la course en réagissant avec violence lors des tentatives des autres équipes les plus cotées, comme Roth-Bucher, Plattner-Pfenninger et Van Steenberg-Severyns, ce qui n'empêcha pas de noter sept équipes dédoublées après 20 minutes.

A mi-parcours, grâce à un abattage sans pareil, M. Rik et son coéquipier Severyns étaient du reste seuls en tête. Ce qui impliquait aussi qu'ils allaient être seuls à devoir contrôler les opérations. Roth-Bucher ne ratèrent naturellement pas l'occasion de se porter à leur hauteur, puis Strehler effectua un démarrage spectaculaire, mais Hugo ne parvint pas à soutenir une cadence aussi grande, puisque l'on roulait à une moyenne supérieure à 52 km.-heure.

Mieux à l'aise, Schulte et Armin von Büren portèrent à trois le nombre des formations de pointe, ceci à 50 minutes du dénouement!

L'addition se paie

Ainsi qu'on pouvait le prévoir, cette « américaine » risque d'avoir une importance capitale pour la suite des Six-Jours et on s'en rendra mieux compte en prenant connaissance du classement général de ces derniers à 22 heures, c'est-à-dire à 40 minutes de la fin de ladite « américaine »: 1. Roth-Bucher, 185 pts — 2. Van Steenberg-Severyns, 111 — 3. à un tour: Senffleben-Fornini, 595 — 4. Schulte-A. von Büren, 200 — 5. à 2

tours: Koblet-Strehler, 172 — 6. à 3 tours: Plattner-Pfenninger, 538 — 7. Graf-Debeuckelaere, 112 — 8. Nielsen-Klamer, 110 — 9. Gillen-Decorte, 105 — 10. Lauwers-Rijckaert, 102 — 11. à 5 tours: Bugdahl-Donicke, 159 — 12. à 6 tours: Wenger-Wirth, 116 — 13. Schaer-Plantaz, 90 — 14. à 7 tours: Maier-Tiefenthaler, 209 — 15. à 8 tours: O. von Büren-Bellenger.

Roth-Bucher se déchaînent pour faire plaisir... à Kubler

Les dernières dix minutes de l'« américaine » à 4.000 francs battirent tout les records d'enthousiasme.

Dans un effort sensationnel, Koblet et Strehler reprirent aussi leur tour de retard. Puis Hugo puisa au plus profond de ses dernières réserves pour tenter le tout pour le tout. Une fois encore, Schulte emmena toute la meute à ses trousses et fit échouer l'entreprise.

C'est l'instant de cette réplique qu'en fins regards qu'ils savent être, Roth et Bucher eurent l'astuce de choisir pour se détacher de façon irrésistible.

Electrisée, la foule debout clama sa joie à l'annonce de la victoire de nos deux diables rouges dans cette « américaine » de 100 minutes enlevée à 50 km. 540 de moyenne.

Geste éminemment sympathique, Ferdi Kubler fut le premier à descendre sur la piste pour congratuler les deux champions et leur tendre lui-même l'alléchant chèque de 4.000 fr.

La situation à 1 heure du matin

Jusqu'à la série des sprints d'une heure du matin, c'est-à-dire après la neutralisation traditionnelle d'une demi-heure, au milieu de la nuit, les positions n'avaient subi que fort peu de fluctuations, probablement du fait que les équipes se ressentaient nettement des efforts produits durant l'« américaine ».

A une heure du matin, donc, nous notions la situation suivante:

1. Roth-Bucher, 185 points — 2. Van Steenberg-Severyns, 111 — 3. à un tour: Senffleben-Fornini, 408 — 4. Schulte-A. von Büren, 200 — 5. Koblet-Strehler, 179 — 6. à 2 tours: Plattner-Pfenninger, 564 — 7. Nielsen-Klamer, 149 — 8. à 5 tours: Graf-Debeuckelaere, 115 — 9. Lauwers-Rijckaert, 111 — 10. Gillen-Decorte, 105 — 11. à 5 tours: Bugdahl-Donicke, 159 — 12. Wenger-Wirth, 116 — 13. à 6 tours: Schaer-Plantaz, 92 — 14. à 7 tours: O. von Büren-Bellenger — 15. à 8 tours: Maier-Tiefenthaler, 215.

Il est à prévoir qu'aucune chasse importante ne se déroulera d'ici 5 heures du matin, les 15 équipes doivent visiblement réserver leurs dernières forces pour l'ultime bagarre qui se déroulera ce soir entre 19 heures et 22 h. 30. J. Vd.

Les voix officielles se taisent, les autres vont bon train

Après la fin tragique du Procureur de la Confédération

Une longue journée s'est passée sans que rien d'officiel ne vienne compléter le très bref communiqué du Département fédéral de justice et police publié dimanche après-midi.

Les commentaires vont bon train.

Faute de précisions sérieuses, les imaginations ont libre cours.

Voici pourtant un commentaire de la « Tribune de Genève » qui ne manque pas d'intérêt:

« Au cours de la semaine passée, les enquêteurs de la police fédérale qui s'occupaient de l'affaire constatèrent avec un vif étonnement que le procureur général, contrairement à son habitude, cherchait à ralentir leur travail. On s'expliqua bientôt cette attitude lorsqu'on constata que la trace de l'inspecteur qui était seul incriminé au début de l'affaire conduisait aussi au procureur général.

Samedi matin, vers onze heures, au cours d'une séance consacrée à l'affaire, Dubois parut fort agité. Peu après, il quitta le Palais fédéral. La police le fit surveiller.

Dimanche matin, elle le chercha à son domicile, mais sans succès. On trouva le corps de Dubois dans son galeat où il s'était tué d'un coup de feu.

Jusqu'à présent, on ne connaît pas les motifs précis du suicide. Autrement dit, on ne sait pas quel fut le rôle joué par le procureur Dubois dans l'affaire et l'on ignore, notamment, s'il avait touché ou non de l'argent des Français auxquels des textes d'écoutes téléphoniques ont été transmis. En tout cas, le suicide du procureur et les indices de sa culpabilité ne mettent pas fin à l'enquête ouverte contre l'inspecteur suspect.

Selon la source dont nous tirons l'essentiel de ce qu'on vient de lire, il semble que le procureur Dubois s'est laissé engager dans la guerre froide que se livrent les services secrets de certains pays étrangers. En l'occurrence, il s'agit, comme on sait, de la France et de l'Egypte.

Quant à savoir où et comment Dubois aurait fourni des renseignements aux Français, nous ne disposons d'aucun renseignement. Il est avéré qu'il connaissait bien l'attaché d'ambassade français auquel l'inspecteur incriminé dans cette affaire a transmis des documents. On sait aussi que le procureur Dubois avait fait, en novembre dernier, un séjour à Paris: aurait-il profité de cette occasion pour livrer des renseignements aux Français?

On peut imaginer l'impression produite au Palais fédéral par ce tragique événement. D'abord, on est consterné de se trouver, une fois encore, devant le cas d'un fonctionnaire — d'un très haut fonctionnaire — indigné. Ensuite, s'il y a un homme dont on ne s'attendait pas qu'il se rendit coupable d'actes condamnables, c'est bien le procureur général Dubois. C'était un homme épris de justice, passionné pour sa tâche, indigné par les crimes ou les délits qu'il avait mission de poursuivre, particulièrement sévère pour les fonctionnaires infidèles.

Avant de prononcer sur cet homme un jugement moral, il faut d'ailleurs attendre de connaître exactement les actes qu'il a commis et pour lesquels il s'est fait justice à lui-même: s'il a touché de l'argent pour livrer des renseignements à la France, il a commis un acte ignoble. S'il l'a fait par idéologie ou par amitié pour un gouvernement voisin et présidé PAR UN HOMME QUI, COMME LUI, EST SOCIALISTE, sa faute, très grave au regard de la loi, très grave aussi par ses effets en Suisse et sur nos relations internationales, le serait moins du point de vue moral. » F. Br.

La presse française rompt le silence

La presse française, jusqu'ici très discrète sur l'affaire des tables d'écoute de Berne, est sortie de sa réserve à la suite du suicide du procureur général de la Confédération, M. René Dubois.

Dimanche déjà et lundi matin, les journaux ont publié en première page, sous de gros titres, des détails sur les circonstances qui ont précédé cette mort. « L'Aurore » notamment rappelle que l'affaire avait commencé en novembre par une plainte de la légation d'Egypte à Berne, laquelle avait constaté des fuites sérieuses concernant les communications téléphoniques entre son chef de mission et son ministre au Caire. Mise en cause, l'ambassade de France avait opposé un démenti formel à de telles allégations.

Le journal relate, d'autre part, la façon dont a évolué l'enquête et comment les soupçons, qui se portèrent d'abord sur un fonctionnaire de la police fédérale, convergèrent plus tard vers une haute personnalité que personne ne pouvait supposer être le procureur général de la Confédération.

Contre la toux !

Un bon remède vaut bien... une grimace!

Réfléchissez... le « bon goût » n'est pas un remède. Quand vous êtes pris par la grippe, la bronchite et des quintes de toux qui vous empêchent de dormir, vous ne formez qu'un vœu: guérir. Dès lors, prenez un sirop connu, non pour son bon goût, mais pour son efficacité. On vous conseillera le sirop Famel parce qu'il a conservé son goût d'origine, autrement dit le goût pur et concentré des agents les plus efficaces contre toutes les affections des voies respiratoires.

A base de codéine — calmant bienfaisant et sédatif léger

de Grindélia — antispasmodique et baume des muqueuses des voies respiratoires

de fleur de drosera — plante médicinale qui calme les quintes de toux

d'un lacto-phosphate de calcium — tonique et reconstituant de la cellule nerveuse

et de créosote — puissant antiseptique et expectorant.

Sirop Famel, le flacon Fr. 3.90.

Un beau ballon de football



Soyez plus exigeants

Vos mets seront plus savoureux avec les excellents produits VALRHONE.

Lausanne / Suisse



Exposition internationale des industries graphiques Internationale Ausstellung der graphischen Industrien

1-16 juin 1957



24 mars : journée faste pour le F.-C. St-Maurice

St-Maurice minimes-Evionnaz minimes

En match d'ouverture, les minimes agaunois ont littéralement écrasés leurs voisins d'Evionnaz. La partie trop inégale mit en évidence les talents certains de plusieurs jeunes joueurs locaux qui mériteraient d'être sérieusement suivis. Elle mit en évidence également la sportivité courageuse des jeunes d'Evionnaz qui surent se battre crânement jusqu'au bout bien que surclassés physiquement et techniquement.

Le dévoué M. Favre sut conférer à l'arbitrage de cette partie l'autorité ferme mais « paternelle » qui lui convenait.

Vernayaz juniors-St-Maurice juniors 1-2

En déplacement à Vernayaz, les juniors agaunois ont remporté une précieuse victoire à l'occasion de leur dernier match de championnat suisse. Cette victoire les classe en effet au deuxième rang de leur groupe. Bravo les jeunes et bonne chance pour le championnat cantonal qui débutera le 7 avril prochain!

St-Maurice I-Sion II 2-0

Précieuse victoire également que celle remportée par l'équipe-famion agaunoise au détriment de Sion II, son voisin de palier au classement. Bien que remaniée à la suite de blessures ou de maladies de joueurs, l'équipe fit preuve d'un bel allant. Supérieurs en première mi-temps, où la bise fut leur alliée, les locaux durent attendre toutefois la deuxième mi-temps pour voir capituler la défense sionnoise, où se fit particulièrement remarquer le centre-demi stoppeur. Dommage que l'équipe agaunoise ne soit pas animée chaque dimanche du même mordant! Elle saurait alors inquiéter les plus forts.

Troistorrents I-Muraz II 6-2 (2-0)

Cette partie, disputée sur le terrain du Fayot (très glissant) devant un bon nombre de spectateurs, a permis à l'équipe locale de remporter une jolie victoire sur les réserves de Muraz et ainsi de faire oublier ses deux défaites consécutives face à Bouveret et Vernayaz.

René Germanier a marqué cinq fois! pour ses couleurs, et Marc Tagan une fois.

Parfaite correction des vingt-deux joueurs. Bon arbitrage de M. Michelod, de Leytron.

Troistorrents jouait dans la formation suivante:

Azy; Coudray, Udressy; Brouchoud, Donnet-Monnay, G. Berrut; Michaud, C. Martenet, R. Germanier, Evéquo, Tagan.



Fully

Concours interne du Ski-Club

Le Ski-Club a fait disputer, dimanche, son concours interne. Favorisée par un temps splendide et une neige excellente, cette manifestation a obtenu le plus franc succès.

Voici les résultats:

Descente: 1. Roduit Marcelin — 2. Roduit Marcel — 3. Roduit Léonce — 4. Tissières Fernand — 5. Roh Maurice — etc.

Stalom: 1. Tissières Fernand — 2. Roduit Marcelin — 3. Roduit Marcel — 4. Roduit Léonce — 5. Roh Maurice — etc.

Combiné: 1. Roduit Marcelin — 2. Tissières Fernand — 3. Roduit Marcel — 4. Roduit Léonce — 5. Roh Maurice — etc.



Sport-Toto

Sport-toto du 24 mars

Répartition des gains

1er rang, 115 gagnants, à chacun Fr. 1454,95.

2e rang, 628 gagnants, à chacun Fr. 262,75.

3e rang, 7348 gagnants, à chacun Fr. 22,45.

Prix de consolation No 26:

205 gagnants, à chacun Fr. 49,25.



Madame Anna RODUIT-GRANGES-THETAZ et son fils Marcel, à Fully;

Monsieur Jules RODUIT-YAGGI, à Fully;

Madame et Monsieur Charles BUS-SIEN-YAGGI et leurs enfants, à St-Maurice;

Monsieur et Madame Jules RODUIT-BRUCHEZ et leurs enfants, à Fully;

Monsieur et Madame Alois THETAZ-STIRNEMANN et leurs enfants, à Fully;

ainsi que les familles parentes et alliées, à Fully, Bagnes et Martigny; ont la profonde douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Marcelin RODUIT

leur cher époux, beau-père, fils, frère, oncle, neveu et cousin, décédé à l'âge de 36 ans, après une courte maladie, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Fully, le mercredi 27 mars, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

R. I. P.

Que la terre te soit légère. Comme ton cœur fut bon.

Avec 1 litre
de vinaigre STOMA:
50 salades



Avec bon-images AVANTI

Le vinaigre STOMA est très économique. De goût relevé, il en faut peu pour donner du goût à une salade.

Sa saveur franche plaît à chacun. Un excellent vinaigre pour tous usages. Le litre 1 fr. 10.

Un vinaigre extra!

C'est une spécialité CHIRAT.

A VENDRE

pour cause d'achat d'un plus grand tracteur, Monoaxe Bucher en très bon état avec charrue et autres accessoires.

S'adress. : Institut de pédagogie curative, St-Prex, tél. 7 61 77.

Apprenti boulanger-pâtissier

est demandé, dans installation moderne. Vie de famille assurée. Entrée à convenir.

S'adr. Boulangerie-Pâtisserie, Tea-Room, R. Guéron Saxon.

Tea-room Restaurant de montagne demande pour la saison d'été

- 1 cuisinier
- 2 sommeliers
- garçon de cuisine
- filles d'office

Entrée début mai, faire offre avec référence et prétention de salaire sous chiffre B 2868 au bureau du journal.



A vendre **CAMION**

MERCEDES DIESEL

23 CV., basculant 3 côtés, 4 tonnes, moteur neuf. Année de construction 1952.

S'adr. à l'Entreprise Moll & Favre, Saxon.

Appartement

2 ou 3 pièces est demandé, adr. offres au Nouvelliste ss. T 2834.

Bortis
La belle confection
AVENUE DE LA GARE - SION

Foin - Paille

à vendre chez Alfred Planchamp, Vouvry.

On demande une **femme de chambre**

pouvant aider au service de table. Entrée immédiate. Hôtel de la Dent-du-Midi, St-Maurice. Tél. (025) 3 62 09.

On cherche pour le printemps **jeune homme**

libéré des écoles, salaire 100 fr. par mois. Nourri, logé, blanchi, vie de famille. Boulangerie Troillet Bex (Vaud).

Le monde entier court après le bonheur...

R. L. Dupuy - Paris



VOUS MADAME, vos enfants sont votre bonheur...

Sont-ils joyeux, colorés, bien vivants... Vous voici heureuse. Sont-ils patraques, ont-ils en classe des notes médiocres, faut-il les gronder... Vous voilà soucieuse pour eux, pour leur santé, pour leur avenir.

Alors, songez qu'en leur donnant quotidiennement une grande tasse d'OVOMALTINE, vous pouvez les aider à "prendre le dessus".

Pour la croissance de vos enfants, rien ne vaut OVOMALTINE, aliment complet (orge germée - œufs frais - lait frais - cacao).

OVOMALTINE vous fera des enfants superbes, pour votre fierté, pour votre bonheur.



Jeunesses Musicales de Sion
Amis de l'Art, Sion
Salle de l'Hôtel de la Paix
mercredi 27 mars à 20 h. 30.
LE TRIO DE VIENNE
Au programme
Beethoven - Schubert - Schostakowitch
Location : Hallenbarter musique, tél. 2 10 65.
Prix des places : J. M. A. 1.-, Etudiant 2.-, A. A. 2.50, 3.50.

A vendre à l'ouest de la ville de Sierre joli **petit domaine agricole**
avec maison d'habitation de deux appartements grange-écurie, poulailler, terrain industriel.
Ecrire sous chiffre 1529 à Publicitas, Sion.

Institut de physiothérapie
cherche employée pour le service de réception et nettoyage, âgée de 25 à 30 ans, présentant bien, honnête et travailleuse. Place intéressante pour personne ayant de l'initiative et sachant travailler d'une façon indépendante. Bons gages.
Faire offres sous chiffre P. 10455 N. à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

Démolition - Explosifs Incendie
La population de St-Maurice et de Monthey est informée que le Bat. PA 9, du 26 mars au 5 avril 1957, procédera à la démolition, par incendie et explosifs, de différents immeubles situés dans ces deux villes.
Elle est invitée à se conformer exactement aux instructions qui seront données par les sentinelles. L'entrée des chantiers est rigoureusement interdite.
Bat. Pa 9
Le commandant : Major Curdy.

AVIS DE TIR
Le Bat. PA 9 procédera, du 1er au 5 avril 1957, à des tirs aux armes d'infanterie près du stand de Collombey-Muraz. Les tirs auront lieu de 9 h. à 16 h. 50.
Il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles ou des parties de projectiles non éclatés.
Le public est invité à se conformer aux instructions des sentinelles.
Bat. Pa 9
Le commandant : Major Curdy.

DIRREN Frères Création de parcs et jardins. Pépinières d'arbres fruitiers et d'ornement. - Rosiers. - Projets-devis sans engagement
MARTIGNY
Tél. 6 16 17

Liquidation totale

VOTRE DERNIÈRE CHANCE

PLUS QUE 5 JOURS

Fermeture irrévocable Samedi 30 Mars à 17h.30

Ville de Lausanne JO ZEITER Saint-Maurice

2 gros lots le 6 avril

100.000

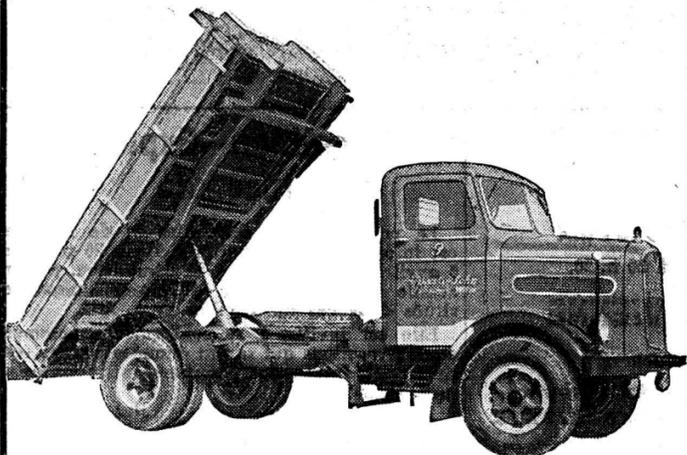
50.000

Loterie Romande

SION

Avenue du Midi — Ch. post. II c. 1800

M.A.N. DIESEL



Le camion des grands avantages!

Injection directe, silencieux, économique et durable
LE PREMIER MOTEUR DIESEL DU MONDE

Agence pour le Valais :

GARAGE DU SIMPLON

Georges Gay **CHARRAT** Tél. (026) 6 30 60

On cherche jeune homme comme

apprenti boulanger

salaires dès le début (durée 2 ans), nourri, logé, blanchi. Vie de famille.
Boulangerie Troillet Bex (Vaud).

On demande pour tout de suite jeune sommelière

évent. débutante. Vie de famille.
Café du Lion d'Or, St-Imier, tél. (039) 4 12 74.

On demande un BERGER

pour la garde de 40 génisses. S'adresser Gabriel Cheseaux Lavey. Tél. 5 64 55.

Maison de la place cherche JEUNE FILLE

avec mains agiles pour petits travaux. Entrée de suite.
Faire offre à la maison Lugon-Favre, rue de Conthey, Sion.

Rosiers

forts et vigoureux. Un choix d'élite dans les variétés récentes.
Prilas greffés, toutes teintes.

Bernard Neury, établissement horticole, Saxon. Tél. 6 21 85.

On cherche.

filles de cuisine

et ménage. Bons gages Fr. 200.- par mois. Vieux Vevey, Tél. 5 15 00 Vevey.

Lambretta de luxe

150 cm³, modèle 1955 à vendre; en parfait état, roulé 8 000 km, prix à discuter, paiement comptant.
E. Stettler, Grand' Rue 6, La Tour de Peilz (Vd).

Personne

capable, demandée de suite pour seconder maîtresse de pension: nourrie, logée.
E. Muhlethaler, 8 av. Echallens, Lausanne. Tél. (021) 24 62 00.

FOIN

1ère qualité, 6 à 7 000 kg. à vendre.
Isaïe Monnet, Le Glarey, Bex.

Mototreuil Ruedin

nouveaux modèles, légers et normal 6½ et 9 CV, livrables de suite.
Représentant: Marcel Jaquier, Garage Brunetti, Sierre. Tél. 5 17 50.

Mariage

Jeune homme, catholique, sérieux, présentant bien, aimant la vie de famille désire connaître jeune fille 25-30 ans pour fonder foyer.
Ecrire avec photo sous chiffre PL 7641 L à Publicitas Lausanne.

Perdu

à Sion ou Martigny, octobre-novembre dernier, broche ancienne pierres rouges et brillants, monture or.
Récompense. S'adr. sous chiffre P 4196 S à Publicitas, Sion.

Vente aux enchères publiques

La S. A. du Tramway de Martigny-Bourg à Martigny-Gare

exposera en vente par voie d'enchères publiques qui se tiendront à l'Hôtel des Trois Couronnes à Martigny-Bourg.

le 1er avril 1957, à 17 heures.

son dépôt sis sur la place centrale de Martigny-Bourg.

Le prix et les conditions seront communiqués à l'ouverture des enchères.

Martigny-Bourg, le 22 mars 1957.

p. o. Edmond SAUTHIER notaire

Organisation complète de

TOMBOLA 100.000 LOTS

Venthey fers SAXON

ARTICLES DE FÊTES

TÉL. 62351

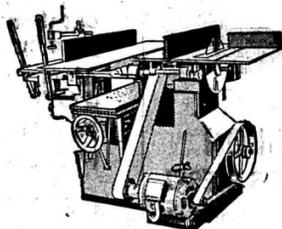
A. vendre pommiers de 1 et 2 ans

STAYMAN WINESAP

pomme rouge très fertile, de longue conservation. Abricotiers tiges et mi-tiges.

Bernard Neury - Saxon

pépiniériste. Tél. 6 21 85.



Machine universelle

comprenant raboteuse-dégauchisseuse (30, 40 ou 50 cm.); circulaire-mortaiseuse, moulureuse et ponceuse.
La machine idéale pour le petit artisan. Nombreuses références. Prix et conditions favorables.
Offres sans engagement directement de la fabrique

R. LASSUEUR S. A.
La Mothe s. Yverdon
Tél. (024) 3 31 07

Salle de l'Hôtel de Ville, Martigny

Mardi 26 mars, à 20 h. 30

(matinée pour écoles et collèges, à 16 h. 15)
Les Jeunesses musicales de Martigny présentent

LE TRIO DE VIENNE

(violon, violoncelle et piano)

Au programme: Trios de Beethoven, Schubert et Schostakovitch.

Prix des places: Fr.: 1,50, 2,50, 3,80 — Ecoles 0,80 — Membres actifs, entrée gratuite.

Le savon Sunlight doux et pur redonne propreté et fraîcheur!



extra-savonneux — doux — profitable

Machines agricoles

Tracteurs, machines de ferme, mono-axes, pompes, treuils, atomiseurs; moteurs stationnaires benzine et Diesel; piocheuses à vigne nouveaux modèles, s'achètent avantageusement chez le spécialiste dans la branche, qui vous conseillera
Joseph Rebord, machines agricoles, Ardon
Tél. 4 13 57. Agent Grunder, International, Holder, Irus, Plumett et Martin.

Rendez-vous avec le printemps



les belles journées printanières

verront Corinne avec son ravissant COSTUME en flanelle laine, JAQUETTE droite, JUPE plissée avec élastique au dos.

En gris ou pilote. Gr. 60 à 105 cm.

gr. 60 **59.-** + 3 fr. par 5 cm.



MONTHÉY, MARTIGNY, SAXON, SION, SIERRE, VIEGE.

On demande JEUNE FILLE

robuste et honnête, comme bonne à tout faire dans pension de Vevey. Bons gages. Adresser offres sous chiffre P 2686 V, Publicitas, Vevey.

On demande fille de salle

pour service de la salle à manger. Débutante serait acceptée. Entrée le 1er avril.
S'adr. à Mme S. Jermann-Müller, Hôtel du Simplon, Porrentruy - Tél. (066) 6 14 99.

Bureau de Martigny demande pour le 1er mai

sténodactylo

capable et consciencieuse. Débutante acceptée.
Prière de faire offres avec prétentions de salaire sous chiffre P 4195 S à Publicitas, Martigny.

Café des Cheminots à St-Maurice demande pour entrée immédiate

sommelière jeune fille

débutante et pour la cuisine et l'office. Tél. (025) 3 65 65.

On cherche bonne Sommelière

S'adresser au Café Central, Monthey. Tél. (025) 4 27 40.

Le Café des Messageries, à Martigny-Ville, cherche une bonne

Sommelière

Tél. (026) 6 15 66.

Employé de bureau

possédant diplôme 1 année de pratique, cherche place région de Sion-Martigny. Libre de suite ou à convenir.
Ecrire sous chiffre 69 à Publicitas Martigny.

Jeune comptable

expérimenté, employé dans fiduciaire, cherche comptabilités à faire le soir.
Discrétion assurée. S'adresser par écrit au Nouvelliste sous E 2871.

Dans famille agriculteur, canton de Vaud, on demande

jeune garçon

de 15 à 17 ans pour aider travaux des champs. Bons soins. Vie de famille. Salaire à convenir.
S'adr. à Faillétaz, frères, Villars-Bozon près l'Isle.

Jeune fille

cherche place comme serveuse dans boulangerie, Tea-Room ou primieurs.
S'adr. au Nouvelliste sous D 2870.

Famille de médecin, 1 enfant, dans petite ville près Lausanne, cherche pour le ménage

Jeune fille

de confiance, parlant français et aimant les enfants. Faire offres sous chiffre C 2569 au Journal.

Café de la poste Voutry cherche gentille Sommelière

débutante. Tél. (025) 5 42 05.

On cherche JEUNE FILLE

de 15-16 ans pour s'occuper de 5 enfants pour la saison d'été. Entrée immédiate, gages à convenir. Faire offres par écrit au Nouvelliste valaisan sous chiff. F 2872.

A VENDRE

un voyage de foire. S'adr. à Louis Morisod Chambovey-Mas-songex.

Urgent

à vendre pour cause achat d'une voiture, Jawa 250 cm³ modèle 54, roulé 11 000 km. Bas prix. S'adresser à Barman Clovis, Beau-lieu, St-Maurice.

Fumier

Nous livrons toutes quantités franco domicile. Première qualité. Hermann Crettau, Charrat. Tél. (026) 6 30 65.

Cette dame est à la hauteur



La «dame à la hauteur» sait à quoi s'en tenir! Elle est moderne, elle emploie Persil! Vous aussi? — Bien sûr, car vous êtes au courant et... c'est pourquoi vous aurez une chance toute particulière pour le

Grand Concours



De magnifiques prix vous attendent:

- 1^{er} prix: Une contribution de Fr. 4000.— à l'aménagement de votre intérieur
- 2^e et 3^e prix: Un trousseau complet (158 pièces) du Tissage de toiles de Langenthal, valeur Fr. 2500.—
- 4^e au 6^e prix: «Nous vous habillons de la tête aux pieds» (dames ou messieurs), pour un montant de Fr. 1000.— par personne.
- 7^e au 10^e prix: Un service de table complet de la Fabrique de porcelaine de Langenthal d'une valeur de Fr. 500.—

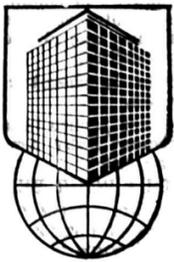
115 prix-surprise d'une réelle valeur pratique

En outre, chaque concurrent recevra encore un cadeau en remerciement pour sa participation, quelle que soit la solution donnée

Dernier délai pour les envois: 30 avril 1957. Conditions du concours gratuites auprès de tous les détaillants et à la Coopé.

63 Concours Persil Coupon-réponse Prière de découper, de compléter et d'expédier sous enveloppe fermée affranchie à 20 ct. jusqu'au 30 avril 1957 à: Henkel & Cie S. A., Pratteln/BL. A Examinez les raisons qui font de Persil le produit de lessive le meilleur et le plus avantageux en répondant aux 8 questions suivantes. Prière de biffer la réponse («oui» ou «non») qui ne convient pas. Biffez la réponse fautive ainsi ou ainsi non	3. Le grand paquet de Persil ne coûte que Fr. 1.10	oui non	B Répondez à cette question: 9. Quel est le nombre de dessins expédiés par les participants au dernier concours Persil «La jeunesse suisse crée la réclame Persil»? nombre _____ Prière d'écrire en lettres majuscules! Joignez le couvercle d'un paquet de Persil à chaque envoi Prénom et nom _____ Adresse exacte (lieu et rue) _____ Henkel & Cie S. A., Pratteln/BL.
	4. Grâce à sa douceur, sa grande puissance de lavage et l'action contrôlée de sa mousse, Persil est particulièrement indiqué pour les machines à laver simples ou automatiques	oui non	
	5. Avec le Persil moderne, il est absolument supérieur de froter, de blanchir et de passer au bleu	oui non	
	6. L'action efficace autant qu'hygiénique de Persil permet d'obtenir un linge d'une merveilleuse propreté	oui non	
	7. Persil lave en douceur dans n'importe quelle eau	oui non	
	8. Lavé avec Persil, le linge est particulièrement perméable et absorbant	oui non	
	1. De tous les produits de lessive, seul Persil contient «Fibreprotect», protège-fibres breveté	oui non	
	2. Persil est une lessive moderne autoactive	oui non	

Chaque concurrent reçoit un cadeau pour sa participation



FONDS IMMOBILIERS S.A. GENEVE

Investissements immobiliers au Canada

TRANCHE CANADIENNE

AVIS DE PAIEMENT DU COUPON

Dès le 1^{er} avril 1957, le coupon semestriel au 31 mars des certificats au porteur «TRANCHE CANADIENNE» est payable sans frais pas

5 % prorata temporis, soit

Montant brut dollars can. 2.50

Montant NET dollars can. 2.50

Il sera payé aux porteurs de certificats de dollars can. 100.— :

Fr. 11.20 net

contre présentation du coupon au 31 mars 1957, auprès des Etablissements bancaires suivants :

UNION VAUDOISE DU CREDIT, Lausanne
 BANQUE DE DEPOTS ET DE GESTION, Lausanne
 BANQUE GALLAND & Cie S. A., Lausanne
 BANCA POPOLARE DI LUGANO, Lugano
 BANCA FRANCESCO FERRAZZINI & C., Lugano
 BANCA SOLARI S. A., Lugano
 CORNER BANCA S. A., Lugano
 BANK IN LANGENTHAL, Langenthal

HANDELSKREDIT-BANK AG., Zurich
 von ERNST & Cie AG., Berne
 MM. FALCK & Co, Lucerne
 MM. ROHNER & Cie, Saint-Gall
 MM. ROHNER & Cie, Chiasso
 BANQUE GENEVOISE DE COMMERCE
 ET DE CREDIT, Genève
 BANQUE DE FINANCEMENT S. A., Genève

BANQUE ROMANDE, Genève



Emplacement des biens fonciers à Toronto

Leur excellente situation, au cœur d'une ville en plein développement, assure la protection du capital investi. Elle est en outre le meilleur garant d'un rendement stable et intéressant.

ÉMISSION

du 21 mars au 6 avril 1957, aux conditions du prospectus d'émission et conformément au Règlement de Gestion

à dollars can. 103.— ou Fr. 460.50

libération 6 avril 1957 ex-coupon au 31 mars

Les certificats «TRANCHE CANADIENNE» sont des titres au porteur de dollars can. 100.— nominal et munis d'une feuille de coupons semestriels aux 31 mars et 30 septembre. Ces certificats confèrent aux porteurs les droits suivants :

- a) part de copropriété sur l'ensemble des actifs nets de la communauté ;
- b) part sur les bénéfices nets distribuables de la communauté ;
- c) part de la fortune nette, lors de sa répartition, en cas de liquidation.

Les certificats sont négociables immédiatement en tout temps et l'Investment Trustee organise un marché, afin de faciliter les achats et les ventes.

L'Administration a l'obligation contractuelle de les racheter aux conditions prévues par le Règlement de Gestion. L'impôt sur les coupons et l'impôt anticipé ne sont dus que sur une partie des revenus distribuables et le décompte exact est établi au moment du paiement des coupons.

Les prospectus d'émission, ainsi que toute documentation, peuvent être obtenus auprès des Banques et notamment des Etablissements bancaires suivants :

Certificats au porteur de dollars can. 100.— nominal - Distribution 5 % l'an net - Cours d'émission Fr. 460.50

N'attendez pas au dernier moment pour apporter vos annonces

Arboriculteurs, Attention !!

Au débourement, combattez le Pou San-José, araignées rouges et autres parasites avec le

PACOL

emploi également en viticulture, acariose, araignées rouges.

Tous conseils à la

Droguerie A. JORDAN - SION Sommet Rue du Rhône



LE PLUS GRAND CHOIX et à tous les prix

Moret Horlogerie-Bijouterie MARTIGNY

SALON DE COIFFURE

Dames et Messieurs à remettre à Charrat (Valais). Seul salon dans la localité. Prix avantageux. — Offres à Mme Lina Warpelin, Fully (Valais).

Advertisement for 'Un sang pur et tonifié' and 'l'Elixir de Saint-Jean Beverol du curé KUNZLE'. Includes a list of ailments treated and contact information for Pharmacie Lapidar Zizers.

A VENDRE

remorque spéciale pour voiture. Etat de neuf. Roue indépendante. Charge 400 kg. Ainsi qu'une pompe Minor pour traitement. Tél. (026) 6 19 97.

A vendre 1 bonne vache

portante pour le mois d'octobre. Téléphoner au No 4 31 48 (025)

A louer

Salon de Coiffure de l'UNION. Leytron, Dames et Messieurs, à partir du 1er avril 1957. Faire offre à M. André Besse, président.

A vendre jeep Willys

moteur révisé, bon état. Torrent Lucien, Grône. Tél. (027) 4 21 22.

Cherche à louer juillet ou août 1957.

chalet ou appartement

confortable (salle de bains) - Altitude de 1000 à 1200 mètres - 5 grandes personnes et 2 enfants. Faire offre sous chiffre T 8926 Z à Publicitas Zurich 1.

IVRE...

De quelle façon un alcoolique cesse complètement de l'être, vous indiquons notre prosp. grat. Envoyez discrét. Tél. 072/5 22 38

Sarona - Laboratoires, Sulgen/TG

der graphischen Industriestrasse

Internationale Ausstellung

des Industries graphiques

Exposition internationale

Lausanne/Suisse

1-16 juin 1957

A remettre pour fin d'exploitation l'installation complète de gravière

comprenant: 1 pelle mécanique Ammann. — 1 chargeuse Scoopmobile. — 1 distributeur. — 2 vibrateurs. — 1 concasseur Klus. — 1 laveuse Ammann. — 1 décanteuse. — 9 fermetures de silo.

Gravières du Moulin-de-Peney. J. Flückiger et Fils, HERMENCHES, Tél. (021) 9 11 09.

GRAINES EMERY

Potagères - fourragères Tél. (026) 6 23 63, Saxon.

A remettre dans immeuble neuf

HOTEL

avec installations modernes

Situation commerciale de 1er ordre entre Lausanne et Genève, dans ville du bord du lac. L'hôtel est à meubler. Il peut être exploité immédiatement en hôtel garni ou avec café-restaurant. (Pas de reprise de commerce).

Faire offres sous chiffre P. R. 80467 L., à Publicitas, Lausanne.

au fil de la



LA MODE 1957 A CHOISI LA LIBERTE...

...ainsi s'expriment les couturiers parisiens, en présentant leurs collections. Cette mode nouvelle, capricieuse, jeune et si féminine, donne à chacune de vous, Mesdames, la «liberté» de s'habiller selon sa silhouette: ligne fourreau ou vapoureuse, tailleurs à veste droite ou légèrement appuyée, il en est pour tous les goûts.

Encore quelques jours de patience et vous connaîtrez, Mesdames, la mode 1957 en assistant à la présentation de la collection printemps-été, que les Grands Magasins A l'Innovation S. A., à Martigny, ont réunie à votre intention et qui reflète les diverses tendances des grands couturiers français et italiens.

Réservez donc d'ores et déjà votre après-midi ou votre soirée de mercredi 3 avril, au défilé «Ouverture de saison» Innovation.

LE PRINTEMPS EST LA...

Il est dans l'air, dans le chant des oiseaux, il se reconnaît à ces mille signes avant-coureurs, à cette joie de vivre qui est dans nos cœurs, mais il est surtout définitivement installé dans les vitrines et à tous les rayons des Grands Magasins A l'INNOVATION S. A., à Martigny.

Sitôt franchi le seuil de nos magasins, vous respirerez le printemps: tissus aux impressions inédites et aux coloris mode nouvelle, chapeaux dernières créations de Paris, manteaux mi-saison, tailleurs, robes, tricots, jupes, blouses multicolores, tout cela respire le printemps et c'est un reflet de ces jolies choses créées pour la joie de la femme que vous apporte le catalogue «Ouverture de saison» que nous venons de lancer sur les ailes du printemps.

DEPUIS 50 ANS...

...Innovation présente la mode nouvelle. Que de chemin parcouru depuis 50 ans! On ne saurait coiffer à nouveau les chapeaux écrasants du début du siècle qui succombaient sous le poids des guirlandes de fleurs, des rubans et des plumes. Le visage pâle et le regard langoureux des élégantes de 1907 disparaissent sous ces «jardins fleuris». Contrastante, la mode 1957 se dessine en hauteur, prolongeant la silhouette fluide et élancée. Peu de garniture, si ce n'est de l'organza ou du tulle drapé et pour le genre sport: boucle et rubans de gros-grain. Chaque époque a sa mode bien à elle, sa mode

qui fait de vous, Mesdames, les plus ravissantes des femmes.

Notre rayon de mode vous donnera un aperçu des créations parisiennes, au cours du défilé «Ouverture de saison» de mercredi prochain 3 avril.

En voici un échantillon:



Tulle drapé très flatteur au visage, une création printemps 1957 dans toutes les nuances de saison 2750

CHOISISSEZ DES A PRESENT...

...vos tissus de printemps dans la sélection de toutes dernières nouveautés pour costumes, deux-pièces et manteaux mi-saison que nous venons de recevoir. Notre rayon de lainages vous propose entre autres:

«ROCK-AND-ROLL», un beau lainage à disposition nouvelle de rayures, qui sera apprécié par les jeunes filles modernes pour la confection de pantalons et jupes. Largeur 140 cm., le mètre Fr. 9.90

NATIK DE PARIS, un superbe tissu pure laine uni, pour costumes et manteaux. Coloris: mandarine, ficelle, ciel, lac, royal. Largeur 140 cm., le mètre Fr. 22.50

Et si vous désirez confectionner vous-même une robe nouvelle sans dangers ni difficultés, consultez le dernier catalogue de patrons RINGIER et confiez le tissu que vous avez choisi à notre coupeuse qui vous le coupera gratuitement.

CONFORT - ELEGANCE...

...chaussant parfait, choix facile, sont les formules de Pré-Sélection chaussures Innovation qui vous assure le triple plaisir:

- * de voir tout d'un coup d'œil
* de choisir mieux en peu de temps
* d'avoir des chaussures bien à votre goût.
Madame, vous admirerez les lignes parfaites des créations de ce printemps.

Monsieur, les fabricants ont pensé à votre confort autant qu'à votre élégance.

Enfants, vous serez fiers de porter les coquets modèles de Pré-Sélection Innovation.

POUR FETER LE RENOUVEAU DU PRINTEMPS...

... donnez un nouvel éclat à vos caisses à fleurs, vos meubles de jardin, barrières, volets, etc.

...Mais si vous voulez être assurés d'un travail parfait, utilisez les vernis pour tous usages: NU-ENAMEL, nouvelle fabrication à base de titane et silicose.

- Les vernis NU-ENAMEL:
- résistent aux chocs et aux intempéries
- sont insensibles aux acides
- ne laissent pas de traces de pinceau
- ont un grand pouvoir recouvrant
- sont économiques
En vente à notre rayon Ménage.

IL N'Y A PAS SEULEMENT QUATRE OU CINQ TYPES D'HOMMES...

...mais des dizaines, c'est pourquoi notre rayon de Confection pour messieurs peut vous présenter, grâce à INOMETRIC, un modèle de costume qui vous habilite à la perfection, quelle que soit votre conformation.

Le costume que vous choisirez sera confectionné à vos mesures exactes et vous pourrez sélectionner dans notre collection de tissus la coupe de lainage que vous préférez.

innometric

ne réserve aucune déception, il exclut la «série» et est à la portée de chacun par ses prix avantageux.

«ROCK-AND-ROLL», la cravate de l'homme qui suit la mode.



Quant à s'approcher, Lucia obéit aussitôt; répondre était plus difficile. Une question sur cette matière, même faite par une de ses égales, l'eût bien embarrassée; venant de cette Dame et sur un ton malignement sceptique, elle lui ôta tout courage de répondre.

— Madame... Mère... Révérende... balbutia-t-elle. Et elle ne donnait pas signe d'avoir autre chose à dire.

Agnès, en tant que la mieux informée après elle, se crut autorisée à venir à son aide.

— Illustrissime Dame, dit-elle, je peux vous témoigner que ma fille détestait ce chevalier comme le diable l'eau bénite; je veux dire que le diable c'était lui, vous me pardonnerez si je m'exprime mal, nous sommes des gens tout simples. Le fait est que cette enfant était promise à un jeune homme de notre condition, bien élevé, craignant Dieu, et si Monsieur le curé avait été un homme un peu plus... Enfin, je me comprends... Je sais que je parle d'un religieux, mais le Père Cristoforo, ami du Père gardien ici présent, est religieux autant que lui, et ça c'est un homme plein de charité, et s'il était ici il pourrait...

— Vous êtes bien prompte à parler sans qu'on vous interroge, interrompit la Dame avec une colère hautaine qui la rendit presque laide. Taisez-vous, je sais que les parents ont toujours une réponse prête à la place de leurs enfants.

Agnès, humiliée, lança à sa fille un regard qui voulait dire: «Tu vois ce qui m'arrive à cause de ton air naïf». Le gardien de son côté, clignant de l'œil et bran-

Advertisement for 'Les fiancés du lac de Côme' by Marcel MICHELET. Includes a small illustration of a couple.

lant la tête, lui signifiait qu'il était temps de se dégourdir afin de tirer d'embarras sa pauvre maman.

— Révérende Dame, dit Lucia, ce que ma mère vous a dit est la pure vérité. Le jeune homme qui me parlait — elle rougit — je le prenais de mon plein gré. Excusez-moi si je parle comme une effrontée, c'est pour que vous ne pensiez pas mal de ma mère. Et quant à ce seigneur (Dieu lui pardonne!) je voudrais plutôt mourir que de tomber entre ses mains. Et si vous nous faites la grâce de nous mettre en sûreté, croyez, Madame, que nul ne pourra prier pour vous avec plus de cœur que nous.

— Je vous crois, fit la Dame, radoucie. Mais j'aurais besoin à vous entendre seule à seule. Non que j'aie besoin d'autres éclaircissements ni d'autres motifs pour me rendre à la sollicitude du Père gardien, ajouta-t-elle en se tournant vers lui avec une politesse étudiée. Au contraire j'y ai déjà pensé et voici ce qu'il me semble pouvoir faire de mieux pour l'instant. La

concierge du couvent vient de marier la dernière de ses filles. Ces femmes pourront occuper la chambre qu'elle laisse et suppléer aux petits services qu'elle rendait. A la vérité — elle fit signe au gardien de s'approcher de la grille — et poursuivit à mi-voix: à la vérité, vu la disette, on ne pensait pas la remplacer. Mais je parlerai à la Mère Abbessse et un mot de moi, en faveur du Père gardien... En somme, je vous donne la chose comme faite.

Le gardien allait remercier, la Dame l'interrompit:

— Pas de compliments. Moi aussi, le cas échéant, je saurais mettre à profit l'assistance des Pères capucins. Après tout, continua-t-elle avec un sourire où perçait une ironie amère, ne sommes-nous pas frères et sœurs?

Elle appela une sœur converse, lui ordonna d'en prévenir l'abbessse et de s'entendre ensuite avec la concierge et Agnès. Elle congédia également le gardien et retint Lucia. Le gardien accompagna Agnès à la porte, lui donna de nouvelles instructions et s'en alla écrire la lettre de renseignements au Père Cristoforo.

— Une grande cervelle, cette Dame, pensait-il chemin faisant. Vraiment curieuse! Mais si on sait la prendre du bon côté, on en fait ce qu'on veut. Mon Cristoforo ne s'attend certainement pas que je l'aie servi si vite et si bien.

Contrôle technique des véhicules à moteur

La section valaisanne du Touring-Club Suisse organise, à l'intention de ses membres, des contrôles techniques gratuits, qui auront lieu selon le plan suivant :

- Monthey, Garage Guillard, mardi 3 avril et mercredi 3 avril de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.
St-Maurice, Garage Casanova, mercredi 3 avril de 14 à 18 h.
Martigny, Garage Balma, jeudi 4 avril et vendredi 5 avril de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.
Sion, Garage Couturier, mardi 9 avril et mercredi 10 avril de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.
Sierre, Garage Olympique (Antille), jeudi 11 avril et vendredi 12 avril de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.
Brigue, Garage des Alpes (Albrecht), mardi 16 avril, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.
Viège, Garage Albrecht, mercredi 17 avril, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.
Sion, éventuellement, prière de se renseigner au Garage Couturier, jeudi 18 avril, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Ces contrôles portent sur le réglage des phares, le contrôle de la direction, de la suspension et des freins. Aucun inscription ne sera prise et les automobilistes sont priés de se présenter sans attendre, avec leur véhicule et leur carte de membre, aux postes de contrôle sus-mentionnés.

Tous les automobilistes, non membres du Touring-Club Suisse, peuvent également faire contrôler leur véhicule moyennant une finance de Fr. 2.-.

Ces contrôles sont effectués en collaboration avec la police cantonale que nous remercions.

Section valaisanne du TCS Le comité

Assemblée annuelle de la Société des anciennes élèves de l'Ecole ménagère rurale de Châteauneuf

Cette assemblée est fixée au dimanche 7 avril, à Châteauneuf, avec le programme suivant :

- 1015 Messe ;
1100 Conférence sur le sujet : « Que toutes les maisons du pays soient solides et le pays, lui aussi, sera solide » (Ramus) ;
1250 Dîner ;
1400 Projection de quatre films magnifiques intitulés : « Horizons lointains ».

Les anciennes élèves sont toutes cordialement invitées à cette amicale. Le Comité.

Hérérens

Hérérence Réunion de la Caisse de Crédit mutuel

Mardi 19 mars, sous la présidence de M. Frédéric Mayoraz, instituteur, président du Conseil de direction, s'est tenue à Hérérence la réunion annuelle de cette importante institution économique locale.

Du rapport détaillé et succinct du président, il ressort que cette caisse évolue d'une manière réjouissante, le chiffre d'affaire de 1956 étant de 4 millions 700.000 francs en augmentation de 561.000 francs sur l'année précédente. Le nombre des membres en augmentation de 5 s'élève à 246. Le bilan est de 2 millions 47.000 francs avec une réserve de 70.000 francs. En évoquant la mémoire des disparus de l'année, M. Mayoraz y a inclus le nom de M. Adrien Puippe, président de la Fédération valaisanne des Caisses, enseveli la veille à Sierre et qui fut le plus vaillant pionnier des Caisses Raiffeisen du Valais.

Le caissier, M. Alexandre Mayoraz, fait ensuite un commentaire sur les comptes, relevant la confiance de la population vis à vis de la Caisse, le nombre des carnets d'épargne étant de 650 avec 1.164.000 francs de dépôts. Il rend hommage à l'effort des débiteurs pour s'acquitter de leurs obligations.

Il appartient ensuite à M. Jean-Joseph Nendaz, président du Conseil de surveillance, de faire son rapport concernant la bonne marche de la Caisse, rendant hommage au Conseil de direction et au caissier pour leur dévouement et leur savoir faire. Après ce rapport, la décharge des comptes est donnée au Comité par l'assemblée.

Ce fut ensuite, pour terminer, une charmante partie récréative, avec un verre de vin et la participation du Chœur mixte l'Alouette qui fit passer d'agréables moments à l'assemblée.

Nous le félicitons et le remercions pour son agréable participation. Tous nos vœux accompagnent aussi notre Caisse pour l'avenir. Alex. Bourdin.



Sierre

Combat de «Reines» à Savièse

L'actif et compétent comité, présidé par M. Jérôme Varone, assisté du secrétaire du Syndicat d'élevage peut se féliciter du succès du spectacle des combats de reines suivi par près de deux mille personnes. Toute la jeunesse des villages y était. Pourquoi les jeunes Saviésannes, dans leurs beaux habits de fête, se font-elles si rares ? (le vêtement de ville leur sied si peu).

C'est en souhaitant que les « prétendants au titre de reine vous procurent le délassement que vous êtes venu chercher chez nous » que le président du syndicat, M. Jérôme Varone, ouvre les jeux. Et avec malice il donne ces quelques règles : les matches sont réservés aux bêtes, ceux occasionnels entre patrons ne sont pas classés ni primés. Que les bêtes et les spectateurs se montrent sportifs.

« Des médicaments, dit-il, sont prévus, en premier lieu pour vous désaltérer, appréciez-les, mais n'en abusez pas. »

L'arène était bien disposée et chacun pouvait suivre les péripéties, souvent épiques, des joutes. Les combattantes, toutes de belles bêtes, se sont montrées belliqueuses à souhait. (Est-ce la pluie du matin qui a lavé la numérotation ? Elle devait être en blanc et très nette sur la croupe).

Un gendarme, sans raideur, exerçait une surveillance discrète. Il procéda aussi au tirage de la tombola.

La bonne organisation trouva sa récompense entre les mains du trésorier du syndicat d'élevage. Il faut aussi remarquer la coordination parfaite avec le jury trié sur le volet. Le président en était M. Georges Barras, les membres MM. Alphonse Piteloud, Camille Udry et Edouard Roten, secrétaire, qui fut aussi l'animateur au micro. Ferme dans les ordres, cocasse dans les boutades.

Classement : Catégorie génisses : 1. No 75 (pas catalogué) ; 2. No 67 Dragon à Henri Pellissier.

Catégorie II : 1. No 32 Venise à Jean Bridy ; 2. No 29 Turin à Marc Jollien ; 3. No 55 Lionne à Edouard Roten.

Catégorie I : 1. No 16 Carnot à Albert Bridy ; 2. No 19 Brune à Benoît Luyet ; 3. No 1, Zatagne à Jean Dubuis (2e reine de Windspillen).

Où irez-vous le 28 avril prochain ?

Pourquoi ne viendriez-vous pas à Grône ?

La Société de chant « La Cecilia » organise le 22e Festival des chorales du Centre.

Inutile de vous dire que le comité d'organisation vous prépare une fête inédite dont le succès justifiera votre déplacement.

Des vins de choix, une ambiance du tonnerre et un soleil d'autant plus généreux qu'il est plus rare, vous attendent à Grône le 28 avril prochain.

D'ores et déjà, nous prions tous les amis du chant et de la franche gaieté de bien vouloir retenir cette date.

D'avance, un grand merci. Le Comité.

Billet lensard Un départ regretté

On a vivement regretté dans toute la région que M. Praplan, président d'Icogne, n'ait plus été candidat à l'élection du Grand Conseil. L'intervention dans laquelle il avait demandé la généralisation des allocations familiales, en faveur des agriculteurs et des professions indépendantes, et qui aboutit à la remise en étude d'un projet de loi, lui avait valu des sympathies fidèles.

Fermeture de chantiers

Les travaux des usines et du barrage de la Lienne sont très avancés ; déjà, dans plusieurs chantiers, les ouvriers ont fini leur tâche et doivent envisager avec regret de chercher leur gagne-pain sur des chantiers qui les obligeront à quitter leur foyer.

De toute façon, les travaux de la Lienne auront apporté aux familles de la région un bien-être appréciable.

Main-d'œuvre agricole introuvable

Le fait que les familles vivent presque toutes sous un régime de semi-prolétariat, dans lequel le revenu agricole est le complément, amène une raréfaction de plus en plus lourde de la main-d'œuvre pour les travaux de l'agriculture. Les conséquences en sont plus spécialement pénibles pour la vigne qui exige une mise en train rapide. D'autre part, la mère de famille se voit de plus en plus contrainte ainsi à suppléer à ce manque de bras ; on doit le regretter.

Réseau routier

Les travaux du dernier tronçon Lens-Crans, ouvert l'automne dernier, vont reprendre ce printemps. Ainsi sera réalisée une belle œuvre d'ensemble qui favorisera grandement le développement du plateau de Crans ; déjà bien des chalets s'élèvent sur le parcours de la route.

La municipalité de Lens, qui a consenti de gros sacrifices pour la réalisation de cette œuvre peut en être satisfaite. Dès à présent, elle en mesure les avantages.

Signalons encore la remise à neuf du tronçon Flanthey-Chelin, en voie d'achèvement, qui apporte une amélioration sensible à l'artère principale des hameaux de Lens.

Mme Faustine Emery

La population de Lens a fait, il y a trois semaines, de très belles obsèques à Mme Faustine Emery, épouse de M. Pierre-André Emery, ancien président.

Compagne et mère admirable, elle a élevé dix enfants dont trois sont prêtres.

Dans la paroisse

M. le chanoine Rey, prieur de Lens, qui a construit, il y a quelques années, une magnifique salle paroissiale, vient de compléter son œuvre, par l'acquisition d'un appareil de cinéma. M. Rey s'est, depuis toujours, préoccupé du problème des loisirs ; il met à la portée de ses paroissiens une possibilité de distraction et d'éducation bienvenue.

Sion

Le Trio de Vienne

Cet ensemble brillant vient de remporter un succès triomphal en Amérique où la critique le salue comme l'égal des meilleurs ensembles de musique de chambre du Monde.

Il est formé des musiciens suivants : Otto Partmann, violoniste, sorti de l'Académie d'Etat de Vienne avec les qualifications les plus brillantes.

Eduard Mrazek, pianiste, diplômé de l'Académie d'Etat de Vienne 1950. Prix du Concours international de Genève 1949.

Robert Scheiwein, violoncelliste, sorti premier du concours des Jeunes Artistes, à Vienne en 1954, l'un des violoncellistes les plus doués de sa génération.

Leur programme est des plus intéressants puisqu'il comporte des œuvres de Beethoven, Schubert, Schostakowitch.

C'est mercredi 27 mars à la grande salle de l'Hôtel de la Paix, à Sion, que vous aurez l'occasion d'entendre cet ensemble remarquable sous les auspices des Jeunesses Musicales et des Amis de l'Art.

Radio Lausanne et la Chanson Valaisanne

La Suisse a été à l'honneur à Düsseldorf comme chacun le sait ; plusieurs groupes folkloriques se sont produits avec beaucoup de succès. Si la critique allemande n'a pas été également élogieuse, elle n'a pas, en particulier ménagé ses louanges quant à la parfaite exécution du chœur de la Chanson Valaisanne. Elle s'est plu à relever la perfection auquel est parvenu cet ensemble, qui est d'ailleurs le premier de ce genre, à avoir été fondé en Suisse romande.

Dès lors, on déplore que dans l'émission de Frank Guibat et Paul Daniel « Echos du voyage à Düsseldorf » de dimanche 17 mars, les responsables n'aient pas songé à réserver quelques instants à l'audition de la Chanson valaisanne.

Tous les amateurs de belle musique chorale et les nombreux amis que compte la Chanson valaisanne et son dynamique directeur, le prof. Georges Haenni, ont vivement regretté cet oubli.

Collision

(Inf. sp.) — Lundi matin, peu après 8 heures, une voiture conduite par M. Eugène Leuthard, de Lausanne, doublait un camion en stationnement au fond de la Planta, à Sion. A ce moment arrivait en sens inverse la voiture de M. Marius Georges, d'Evolène, et les deux véhicules entrèrent en collision. M. Georges a été transporté à l'hôpital de Sion avec des contusions heureusement sans gravité. Les deux véhicules sont hors d'usage. Le camion en stationnement appartient à l'entreprise Jean Rumps, d'Evolène.

marligny Fully

Après une magnifique soirée

Le comité de la fanfare l'Avenir a fait paraître, dans la presse, le résultat du tirage de la tombola organisée à l'occasion de la soirée de cette société, tenue le jour de St-Joseph, à la salle du Ciné-Michel, archi-comble pour la circonstance.

Nous ne voudrions pas laisser passer sans autres cette manifestation, sans féliciter sincèrement le comité et tous les musiciens pour l'énorme travail qu'ils ont accompli dans la préparation de cette soirée.

Ce magnifique concert, dont nous fûmes gratifiés, témoigne de la vitalité et de la valeur musicale de notre fanfare, qui sous la compétente direction de M. Martin Carron, s'améliore et s'affirme sans cesse.

Merci à tous les musiciens de l'Avenir, à son comité, qui préside avec distinction M. François Dorsaz, sans oublier les jeunes acteurs qui animèrent la comédie, pour cette soirée qui fut pour tous les auditeurs un réel enchantement.

st. maurice

Assemblée extraordinaire du Noble Jeu de Cible

Rappelons que c'est ce soir, à 20 h. 50, à l'Hôtel de la Dent du Midi, à St-Maurice, que se tiendra l'assemblée extraordinaire du Noble Jeu de Cible avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Vente du terrain.
2. Tir cantonal.

La présence de tous les membres est vivement désirée.

monthey

Conseil général

Le Conseil général est convoqué en séance pour le vendredi 29 mars à 19 h. 50, à l'Hôtel de Ville, à l'effet de prendre connaissance et d'approuver les comptes de 1956. Il est appelé à adopter également le budget de 1957. En outre, il devra élire son vice-président qui n'avait pu l'être lors de la première séance de la législature à la suite, on s'en souvient, de la présentation d'un candidat par la minorité conservatrice.

A son ordre du jour est prévu l'échange d'une parcelle de terrain.

Chez les Samaritains...

Dans sa dernière assemblée générale, la section de Monthey des Samaritains a prévu que deux cours se donneront dans le courant de l'année 1957 : un cours de soins aux malades et un cours de soins aux blessés. Notons que les moniteurs ont accepté d'organiser régulièrement un exercice. Le comité a été renouvelé comme suit :

Présidente : Mme Planchamp ; caissière : Mlle Michèle Donnet ; Secrétaire : Mlle M.-Cl. Marelay ; membre adjoint : M. Gérard Levet ; vérificateurs des comptes : Mlle Girod et M. Dégayo ; gardes du matériel : MM. Frédy Rati et Raphaël Udressy.

...et chez les maîtres bouchers

Cette importante association cantonale a tenu ses assises à Sion et a appelé à sa présidence M. Pierre Donnet, bien connu en notre ville. Nous prions M. Pierre Donnet d'accepter nos félicitations, et sommes certain, que sous son impulsion dynamique, l'Association valaisanne des maîtres bouchers aura un développement réjouissant.

Assemblée bourgeoise

L'assemblée des bourgeois de Monthey est convoquée pour le dimanche 7 avril à 11 h., à l'Hôtel de Ville pour se prononcer sur les comptes de l'exercice 1956 et sur le budget 1957.

Rappelons que les comptes de l'exercice 1956 sont déposés au Bureau communal où les bourgeois peuvent les consulter.

Quarante ans de service

C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Joseph Tamini, administrateur-adjoint au bureau des PTT de Monthey, a fêté ses quarante ans de service dans cette administration.

Bien connu à Monthey et dans... tout le district, M. Joseph Tamini est réputé pour son esprit frondeur. C'est le type du véritable Monthey-san, à la verve abondante et facile, et aux réparties pleines d'esprit et de sel.

Que M. Tamini accepte nos félicitations et nos vœux pour une santé toujours solide.

De nouvelles troupes P. A.

Depuis plusieurs années, notre ville a le plaisir d'accueillir, pour leur cours de répétition, des unités de P. A.

Hier, les hommes du bat. P. A. 9, sous les ordres du major Curdy, ont mobilisé dans la région. C'est ainsi qu'une compagnie et une section d'état-major stationneront à Monthey alors qu'une autre compagnie aura ses quartiers à Massongex et deux autres prendront leurs cantonnements à St-Maurice. La Cp 103, sous les ordres du capitaine Bertholet restera à Choëx et sera subordonnée au cd. du bat. 9 pendant la durée du cours de répétition.

Les unités stationnées à Monthey et à Massongex travailleront à la démolition de l'immeuble de M. Joseph Giovanola sis à la rue de Coppet, tandis que la Cp 103 procédera à la destruction de l'immeuble communal sis à l'est des Abattoirs sur le quai de la Viège.

Collombey Une jeune fille saute du deuxième étage

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 h. 50, probablement à la suite d'un mauvais cauchemar, Mlle A.-M. Wuilloud a été prise d'une crise de somnambulisme. Avant que ses parents, alertés, par le bruit qu'elle fit aient pu intervenir, la jeune fille enjamba la fenêtre de sa chambre sise au deuxième étage et sauta dans le vide d'une hauteur de quelque six mètres.

On s'imagine la frayeur des parents qui pensaient au pire. Immédiatement secourue par les siens, la jeune fille fut transportée chez elle et le médecin mandé d'urgence, ne constata aucune fracture ou lésion, mais de fortes meurtrissures aux reins. La blessée se plaint de fortes douleurs aux hanches. Le médecin pense qu'elle s'en sortira sans grand dommage, ce qui est fort heureux.

Bouveret Bénédiction de l'Abbaye bénédictine

Jeu après-midi, en la fête de St-Benoît, nous avons assisté à la bénédiction par son Exc. Mgr Nestor Adam, évêque de Sion, du monastère bénédictin de Port-Valais.

Ce monastère a été construit en 1956 et n'est pas encore totalement terminé.

Situé dans un lieu idéal, un peu au dessus de Bouveret, aux abords de la forêt, dans un lieu fait tout de tranquillité, la vue y est admirable sur toute la rive vaudoise du lac Léman.

C'est par une courte allocution de Mgr Adam que débuta la cérémonie. Notre vénéré évêque dit sa joie de bénir cette maison de prière qui se trouve aux portes de son diocèse et rappela les paroles de Sa Sainteté Pie XII qui voyait dans l'œuvre de la prière le remède le plus efficace aux maux de notre époque. Puis en procession, il se rendit autour du bâtiment qu'il aspergea d'eau lustrale alors que les moines chantaient le psaume « Miserere ». Ensuite ce fut la bénédiction des locaux conventuels (chapitre, cellier, cuisine, réfectoire, bibliothèque). Au retour à la chapelle, le Rvd Père Prieur, dans son sermon, traça le programme du moine authentique, le « vir Dei et ecclesiae ». Il s'appliqua à décrire la vie religieuse, préluce à la vie des cieux. Ce n'est pas seulement en réunissant de la pierre, du bois, du fer et des hommes que l'on constitue un monastère, dit-il, mais encore faut-il un principe animateur à tout cela, soit une charité intense descendant de Dieu même et qui remonte vers Lui en action de grâce. Les vœux solennels de Saint-Benoît mirent fin à cette cérémonie à laquelle participèrent quelques ecclésiastiques et des amis et parents des révérends Pères bénédictins.

Ainsi un nouveau centre de rayonnement spirituel et intellectuel est né en Valais pour le plus grand profit de notre bonheur éternel.

Abonnez-vous au Nouvelliste

Avant la Journée mondiale de la santé Le problème de l'alimentation

BERNE, 25 mars. (Ag.) — La Journée mondiale de la santé se déroulera cette année le dimanche 7 avril. Elle sera consacrée au problème de l'alimentation. A cette occasion, la Commission fédérale de l'alimentation a tenu lundi une conférence de presse, au cours de laquelle des physiologistes éminents exposèrent la question. Tout d'abord, le ministre E. Feisst, président de la commission, précisa que la commission de l'alimentation est un organe consultatif non seulement de l'Office fédéral de l'hygiène, mais aussi du Conseil fédéral et désire informer la population des problèmes qui touchent à la santé.

Il est aussi dangereux de manger trop que pas assez

Prenant ensuite la parole, le professeur Fleisch (Lausanne) parla de « l'alimentation compensée ». Nos connaissances à ce sujet sont vastes et il n'est pas difficile de fixer les conditions optimum. Une enquête effectuée en 1935 en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis a montré que la moitié environ de la population est insuffisamment nourrie. Cela ne signifie pas que les gens mangent trop peu, mais que leur nourriture n'est pas équilibrée. Il nous faut une certaine quantité de calories. Les hydrates de carbone, les graisses et les albumines ne peuvent être remplacés par d'autres produits alimentaires. Il faut aussi une douzaine de vitamines, ainsi que des sels minéraux, du manganèse, du fer et du cuivre. Si un élément essentiel fait défaut, la croissance par exemple est insuffisante. Si l'homme absorbe une nourriture variée, tous les éléments s'y trouvent en quantité suffisante. Mais tel n'est pas le cas dans notre alimentation moyenne. Chez les montagnards, la nourriture (fromage, pain, lait) est unilatérale et non équilibrée. Dans le moyen-pays, le nombre de calories absorbées serait plutôt grand.

La suralimentation abrège la vie et ne donne pas une supersanté. La meilleure graisse est celle du lait et les huiles naturelles sont saines aussi. L'accroissement des maladies de la circulation, du cœur et l'artériosclérose avec une pression sanguine trop élevée posent un difficile problème. La nourriture du temps de guerre était certainement plus saine que notre nourriture de paix. Pour réaliser une alimentation équilibrée, il est recommandé de consommer moins de sucre, de graisse et de matières grasses et moins de pâtes et en revanche davantage de pommes de terre, de légumes verts et de fruits.

Les gens maigres vivent plus longtemps

Le professeur Demole (Genève) parla de « la nourriture à adopter lorsque l'on prend de l'âge ». Ce problème gagne en importance avec le vieillissement de la population.

Qui en prenant de l'âge mange trop, nuit à sa santé. Les gens maigres ont plus de chances de vivre longtemps. Les statistiques des com-

Clôture triomphale du Salon de l'Automobile

Quand, dimanche soir, à 19 heures, retentit le concert discordant des centaines de klaxons reconnectés, les organisateurs du 27e Salon international de l'Automobile de Genève purent constater, sur la base des chiffres officiels, que leur présentation leur secrétariat et les contrôleurs, que tous les records précédents étaient une fois de plus battus. Il n'est jamais venu autant de visiteurs, il n'y a jamais eu autant d'exposants, jamais la superficie a été aussi étendue, jamais les halles ne furent plus belles, jamais le public ne fut plus intéressé, jamais la presse ne fut plus élogieuse. Le Salon 1957 restera dans la série de cette manifestation spécialisée comme le plus grand et le plus complet.

Pendant toute la journée la foule a déambulé, dans un ordre parfait, à travers le Palais. Le tirage de la tombola avait attiré une nouvelle fois tous les détenteurs de billets. Ce fut une joyeuse cohue finale.

Parmi les dernières personnalités importantes qui se sont annoncées au secrétariat, citons M. de Cabarrus, secrétaire général du Bureau permanent international des constructeurs d'automobiles, M. Vorwig, directeur de la Chambre syndicale allemande des constructeurs d'automobile et directeur du Salon de Francfort, M. Martin, délégué de la Chambre syndicale française des constructeurs d'automobiles, M. Petiet, directeur des automobiles industrielles Unie, le professeur Albert Cucchia, conseiller de l'Automobile-Club d'Italie, membre de la section de Perouse.

Les trains ordinaires et spéciaux furent pris d'assaut en gare de Cornavin, tout comme les postes frontalières douaniers ont connu un défilé record sur toutes les artères convergentes sur Genève.

Dès que les portes du Salon furent closes, M. Roger Perrot, président, réunit ses collaborateurs autour de lui et les remercia pour leur débordante activité. Il eut la très grande joie d'accueillir en cette minute ultime M. Robert Marchand, fondateur du Salon de Genève, qui fut acclamé par ses successeurs.

Rappelons que le 28e Salon ouvrira ses portes à Genève le 15 mars 1958 pour les fermer 10 jours plus tard.

pagnies d'assurance sur la vie ont calculé qu'un poids inférieur de 10 pour cent environ au poids normal offre plus de chances de vivre vieux. Bien des vieillards sont mal nourris, de façon non équilibrée, parce que leurs mauvaises dents ne leur permettent plus de bien mâcher et pour cela ils n'absorbent que certaines catégories d'aliments et bien des éléments essentiels leur font défaut. Une nourriture riche n'est pas nécessaire. On peut recommander le lait et le fromage et un verre de vin ne fait pas de mal, si on y est habitué. La suralimentation favorise les maladies de la vieillesse. Nous absorbons tous trop de graisses et de calories. On devrait déjà se restreindre vers 35 ou 40 ans. Une nourriture trop abondante favorise l'artériosclérose.

On peut se tuer en mangeant... !

Le professeur Gloor (Zurich) parla à son tour, de la « sous-alimentation et la suralimentation ». On suppose aisément une limitation de l'alimentation, si les éléments essentiels sont absorbés. Pendant la guerre mondiale, les gens ont pris du poids mais demeurèrent en santé et certaines maladies reculèrent. Après la guerre, nous sommes revenus à la suralimentation. La nourriture rationnée de la guerre s'avéra notablement plus saine, notamment pour lutter contre le diabète. L'homme a l'âge de ses artères et les maladies des artères sont favorisées par une nourriture trop riche en calories. On peut ainsi se tuer en mangeant. Aussi est-il nécessaire d'exposer les dangers de la suralimentation.

Le pain noir est meilleur...

Enfin, le professeur Wehrli (Zurich) parla de « notre pain quotidien ». Le pain constitue quelque 30 pour cent de notre nourriture. Le pain noir est plus sain pour l'alimentation quotidienne. Le pain mi-blanc est bon aussi, car il contient encore les principaux produits accessoires à constituer le fond de notre nourriture. Le pain noir a une valeur digestive de 84 pour cent, le pain mi-blanc de 75 pour cent. L'idéal serait une valeur de 80 pour cent. La consommation du pain a reculé, principalement parce que le besoin en calories des travailleurs manuels a reculé lui aussi et elle continuera à diminuer.

Associations ouvrières catholiques

SCHWYZ, le 25 mars (Ag.) — L'assemblée des délégués de la Fédération centrale des associations catholiques ouvrières suisses s'est réunie à Schwyz, sous la présidence du conseiller d'Etat Alois Hurlimann, de Walchwil. L'assemblée vota l'adhésion de la fédération au mouvement chrétien-social suisse, nouvellement créé.

Attention aux billets de 50 et 100 liras !

Nous rappelons aux intéressés que les billets de banque italiens de 50 et 100 liras cesseront d'avoir cours légal le 31 mars. Le vice-consulat d'Italie à Brigue veut bien cependant se charger d'échanger jusqu'au 25 juin 1957 les anciennes coupures de la Banca d'Italia à Rome, contre des monnaies ou d'autres billets de banque en circulation. Les détenteurs éviteront autant que possible de donner ce travail supplémentaire aux autorités consulaires en changeant leurs billets auprès d'une banque avant le 31 mars 1957.

Chambre valaisanne de commerce.

Crise gouvernementale sarroise Le futur ministère comprendra aussi les anciens « autonomistes »

SARREBRUCK, 25 mars. (DPA). — La crise gouvernementale sarroise, latente depuis décembre 1956, a éclaté lundi lorsque le Cabinet minoritaire de M. Hubert Ney, démocrate-chrétien, a remis sa démission pour permettre la constitution d'un ministère reposant sur une plus large base parlementaire.

Le gouvernement Ney n'était plus soutenu que par 24 des 50 députés, lorsqu'en décembre 1956, les membres du parti démocratique de la Sarre de M. Heinrich Schneider sont sortis du gouvernement à la suite de divergences sociales au sujet de la réintégration de la Sarre à l'Allemagne. Ces 24 députés sont socialistes et démocrates-chrétiens.

L'occasion de ce retrait fut la démission de M. Adolf Blind (indépendant), ministre des finances, qui occupera la chaire de l'Université de Francfort à laquelle il a été appelé en 1954.

La tâche de former le nouveau gouvernement repose sur le groupe chrétien-démocrate de M. Ney, qui occupe 16 sièges et est ainsi le plus fort et dont le gouvernement a duré 15 mois. Il semble qu'il s'efforcera de réaliser une alliance avec le parti populaire chrétien (naguère autonomiste) de l'ex-premier ministre Hoffmann, qui occupe 11 sièges. A ce propos, l'espoir d'avoir la plus forte représentation possible des partis chrétiens au Parlement de l'Allemagne occidentale, après les élections d'automne, joue aussi son rôle.

Les Etats-Unis et le « Motu Proprio » « Sacram Communionem »

WASHINGTON, 25 mars. — Kipa — De nombreux diocèses des Etats-Unis mettront rapidement à profit les nouvelles dispositions édictées par le Saint-Siège, relatives à la célébration des messes du soir et à l'assouplissement du jeûne eucharistique.

AJOIE

Une commune « pour la place de blindés »

PORRENTROY, 26 mars. (Ag.) — Réunis lundi soir en assemblée communale extraordinaire, les citoyens de Fahy, l'une des quatre communes ajoutées directement visées par le projet de création d'une place d'exercices pour blindés, ont décidé par 65 voix contre 34, avec 3 abstentions, d'inviter le Conseil communal ou une commission spéciale à poursuivre les tractations avec le Département militaire fédéral. Ils ont ensuite désigné le Conseil communal et la commission pour le remaniement parcellaire pour faire partie de la commission spéciale.

Fusillade à Palerme : 2 morts, 5 blessés

PALERME, le 26 mars (Ag. Reuter.) — Une violente fusillade, dont on ne connaît pas encore la cause, a éclaté, lundi soir, dans un faubourg de Palerme. Deux personnes ont été tuées et cinq autres grièvement blessées.

ZURICH

Condamnation de la « sombre brute »

LAUFENBOURG, le 25 mars (Ag.) — En septembre dernier, à Wil dans le Fricktal, un jeune homme de 24 ans maltraita si violemment une écolière qui l'avait appelé par son surnom de « sombre brute » (Rohling), que la malheureuse enfant mourut onze jours plus tard. La « sombre brute » vient d'être condamnée à dix mois de prison et à purger une autre peine prononcée contre lui en 1955, sous bénéfice du sursis. Toutefois, l'exécution de la peine a été suspendue et le condamné sera placé pour une durée indéterminée dans un asile psychiatrique.

Le colonel Pfyffer von Altshofen



Aujourd'hui ont lieu, à Rome, les funérailles du colonel Henri Pfyffer von Altshofen, commandant de la Garde suisse pontificale, décédé des suites d'une crise cardiaque qui l'avait frappé pendant les fêtes du jubilé papal. Notre photo montre le colonel Pfyffer von Altshofen passant en revue la garde. C'est une des dernières photos du défunt : elle fut prise l'an dernier.

Situation guère améliorée

Les grèves en Grande-Bretagne

LONDRES, 25 mars. (AFP). — A la suite de l'échec des négociations entre patrons et ouvriers des chantiers maritimes, le ministre du travail, M. Macleod, a décidé de nommer une commission d'enquête et d'arbitrage du conflit.

Il a, d'autre part, demandé aux syndicats de lancer un appel pour mettre fin à la grève qui dure depuis dix jours. L'exécutif des syndicats intéressés doit se réunir mardi matin à 10 heures 30 pour étudier cette proposition.

Le calvaire d'un évêque tchécoslovaque

BRATISLAVA, 25 mars. (Kipa). — Le 25 mars, Son Excellence Mgr Paul-Pierre Gajdics, évêque de rite ruthène de Prjasev (Tchécoslovaquie), a célébré, en prison, le 30e anniversaire de sa consécration épiscopale.

Son Excellence Mgr Gajdics est né le 17 juillet 1888 à Pillar-Peklany, au diocèse de Prjasev. Son père et ses deux frères étaient également membres du clergé ruthène-uniate. Après avoir fait ses études de théologie à Prjasev et à Budapest, Mgr Gajdics fut ordonné prêtre le 27 août 1911. En 1922, il entra dans l'Ordre des Basilien de St-Josaphat. Le 7 mars 1927, il fut élu évêque titulaire et administrateur apostolique du diocèse de Prjasev dès le 14 septembre 1926, il recut la consécration épiscopale en la basilique St-Clément de Rome le 25 mars 1927, au cours d'une émouvante cérémonie qui se déroula en rite ruthène-catholique accompagnée de chants en slavon. Le 11 mai 1940, Son Excellence Mgr Paul-Pierre Gajdics devenait évêque de Prjasev.

En 1950, le gouvernement tchécoslovaque entreprit de liquider le diocèse ruthène-catholique de Prjasev, en le transformant en diocèse orthodoxe rattaché à l'Eglise autocéphale orthodoxe de Tchécoslovaquie constituée à l'instigation des communistes. Son Excellence Mgr Gajdics s'opposa de toutes ses forces à ces mesures qui ne visaient à rien de moins qu'à soumettre son diocèse au patriarcat de Moscou, en le détachant de Rome. L'évêque fut arrêté, et le 15 janvier 1951, il était condamné à l'emprisonnement à vie. Il se trouve actuellement dans les prisons de Leopoldau.

M. Jaggi va quitter l'Union suisse des paysans

WINTERTHOUR, le 25 mars (Ag. comm.) — M. E. Jaggi, directeur de l'Union suisse des paysans et secrétaire paysan suisse, a été invité par le Conseil d'administration de la Fédération des coopératives agricoles de la Suisse orientale (VOLG), Winterthour, à succéder à la présidence de la direction de cet organisme, en remplacement de M. Ernst Durtschi, qui, en 1958, se retirera, ayant atteint la limite d'âge. M. E. Jaggi a accepté et revêtra le 1er février 1958 ses nouvelles fonctions.

Prise de position de l'Eglise dans la question raciale en Afrique du Sud

PRETORIA, 25 mars. — Kipa — La conférence de l'épiscopat catholique d'Afrique du Sud s'est réunie à Pretoria, et a publié une déclaration affirmant que, malgré l'amendement apporté par le ministre des affaires indigènes à son projet de loi interdisant les réunions communes des blancs et des noirs, notamment dans les églises, cette mesure n'en constitue pas moins une intervention de l'Etat dans la pratique religieuse des individus. La conférence de l'épiscopat souligne que des personnes faisant partie de groupes raciaux différents ont le droit de se réunir librement et que des restrictions ne peuvent être apportées à ce droit que si les réunions donnent lieu à des activités nuisibles à l'ordre public.

Le Saint-Siège et la signature des traités de Rome

CITE DU VATICAN, 25 mars. (Kipa). — Au cours de ses émissions de lundi 25 mars, Radio-Vatican a diffusé sous le titre : Une date significative pour l'Europe, le commentaire suivant relatif à la signature des Traités européens du Marché commun et de l'Euratom.

« Dans quelques heures, à Rome, au Capitole, au cours d'une solennelle cérémonie, les six pays adhérents apposeront leur signature pour le marché commun et pour l'Euratom. Les espoirs sont ardents et les vœux intenses pour que cette date marque, dans l'histoire de l'Europe et du monde, l'ouverture de nouvelles perspectives, le début de jours meilleurs.

« Aujourd'hui est la fête de l'Annonciation. Les catholiques espèrent et prient pour que les deux nouveaux traités constituent l'annonce d'une ère nouvelle, sous le signe d'une plus grande solidarité souhaitée, d'une paix humaine et chrétienne, efficace et bienfaisante.

« Le choix de Rome comme lieu d'un acte aussi important que celui de la signature des deux traités du marché commun européen et de l'Euratom dépasse la signification d'un aimable hommage à l'Italie pour son œuvre accomplie en faveur de l'union européenne et prend la valeur d'un symbole et d'une promesse. Rome est la patrie des valeurs humaines et chrétiennes, communes aux peuples européens : valeurs qui signifient à la fois le stimulant aux traités d'aujourd'hui et la substance qu'ils entendent défendre.

« Le traité pour le marché commun européen prévoit la suppression complète et progressive de tous les obstacles à l'activité économique, l'élimination des frontières nationales pour permettre une complète coopération des six marchés jusqu'à la constitution d'un marché commun normal. Le fait d'y avoir associé tous les territoires africains d'outre-mer, ayant des liens avec les six pays européens, tout en ouvrant des horizons plus amples à leur activité économique, prépare pratiquement et effica-

cement une politique d'aide aux pays sous-développés et introduit, au déclin de l'ancien colonialisme, une politique commune des pays européens sur le continent noir.

« La découverte de l'énergie nucléaire, avec ses immenses applications industrielles, a commencé une révolution, sans comparaison avec celle que provoquèrent, le siècle dernier, l'invention de la machine à vapeur et la découverte de l'énergie électrique. L'Euratom se présente comme une condition de vie pour l'Europe ; il permettra à lui seul de faire face aux dépenses et exigences, que cette nouvelle réalité comporte, dépenses et exigences qui ne peuvent être soutenues séparément.

« Au moment de la signature, une question se pose spontanément : Est-ce qu'aux avantages de l'Union s'uniront les désavantages de toute décision, qui détruit des situations précédentes et en crée de nouvelles ? L'Union économique européenne ne peut être entendue comme une simple préparation arithmétique des économies nationales des pays distincts adhérent. Le succès des traités réclame, au-delà d'une technique économique prudente et avisée, une entente et une coordination loyales et sincères d'autres secteurs.

« En face de l'inconnue de l'avenir, il y a des précédents encourageants. On connaît les succès obtenus par la première expérience du marché commun : celle de la communauté européenne du charbon et de l'acier. La voie, sur laquelle s'engageait aujourd'hui les pays européens, tendra nécessairement à resserrer ultérieurement leurs relations, jusqu'à imposer une solidarité allant au-delà de l'économie. »

La signature sauvée par le son des cloches

ROME, 25 mars. (ANSA). — Les six pays de la Communauté européenne du charbon et de l'acier — France, Allemagne fédérale, Italie, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg — ont signé lundi en fin d'après-midi, dans la salle des Horaces et des Curiales du Capitole romain, somptueusement décoré pour l'occasion, les Traités du Marché commun et de l'Euratom. Cet événement mémorable fut annoncé à la ville de Rome et au monde par les sons des cloches de la tour du Capitole. (Voir notre information à l'intérieur du journal).

Inauguration d'un monument de Gasperi et réception

Dans les premières heures de l'après-midi fut dévoilé, en présence des ministres des affaires étrangères et des chefs des délégations des pays de la CECA, le monument dû au ciseau du sculpteur Giacomo Manzù, érigé dans la Basilique Saint-Laurent-hors-les-murs, à la mémoire d'Alcide de Gasperi.

D'éminentes personnalités politiques d'Italie, des dignitaires ecclésiastiques et la famille de l'homme d'Etat décédé assistèrent à la cérémonie. Le chancelier Adenauer déposa sur la tombe de l'homme d'Etat une couronne.

A 21 heures 30, le gouvernement italien a donné une grande réception au Palais de Venise en l'honneur des ministres et des délégations qui avaient participé au Capitole à la signature des deux traités européens.